REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME XII. — N° .5 — MARS 1877.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, librairie, rue Cassette, 4.

1877.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Europe.	16
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

LE PLAIN-CHANT

ET

LA MUSIQUE DES GRECS.

Adveniat regnum tuum.

Cher ami,

J'ai essayé, dans une première lettre, de vous indiquer quelques unes des relations que l'on peut établir entre l'œil et l'oreille, les deux sens les plus nobles de l'homme. En interrompant notre causerie, je me proposais d'etablir un parallèle entre les *modes* de la musique et les *ordres* de l'architecture. Mais il faut d'abord être fixé sur la nature même des *modes*, sur leur origine, leur constitution, leur symbolisme ; c'est ce que je me propose de faire aujourd'hui.

Cependant, avant d'aborder ce côté technique de la question, disons quelques mots du point de vue auquel il convient de se placer pour juger sainement les questions d'esthétique et d'archéologie chrétienne. Avant d'entrer dans l'édifice mystérieux du chant liturgique, élevé par saint Grégoire à l'honneur de Dieu, de la Vierge et des Saints, il faut nous arrêter un moment à l'examen des principes sur lesquels repose cet art Grégorien; faute de quoi nous serions exposés à comprendre peu ses beautés. Nous ressemblerions à ces touristes anglais ou allemands, qui visitent les cathédrales de France et les basiliques de Rome, sans en rapporter d'autres notions que celles que leur a données le Guide-Joanne ou *le Cicerone*.

Je fais grand cas de l'archéologie; je pense pourtant qu'il faut plus qu'un archéologue pour pénétrer le sens vrai des monuments chrétiens. Le mouvement de restauration de l'art chrétien qui s'est produit en France, il y a quelque quarante ans, paraît s'arrêter en chemin, et cependant les connaissances archéologiques n'a pas manqué ; on a analysé, mesuré, disséqué les monuments avec le plus grand soin; mais l'étude des effets ne donne de la cause qu'une connaissance indirecte, insuffisante pour donner la clef et livrer le secret des maîtres qui les ont produits.

C'est l'erreur de la science moderne sur toute la ligne: étudier les faits, rien que les faits, et sur une série de faits constatés, imaginer une théorie qui ne soit en contradiction avec aucun des ces faits. On se met, pour mieux juger, en dehors de la foi et de la tradition de l'Église, c'est-à-dire en dehors de la lumière; il faut avant tout être impartial, dit-on, la science, rien que la science.

Figurez-vous un homme qui, pour mieux juger des couleurs, les étudierait au clair de la lune. — Mais, lui dirait-on, la lumière du soleil vous permettrait de les examiner plus sûrement. — Le soleil ? il éclaire trop, je me méfie de cette lumière, qui m'inonderait peut-être de préjugés ; j'aime mieux la lune.— La lune éclaire peu et n'éclaire pas toujours... — Eh bien ! nous aurons la lumière du gaz ou la lumière électrique. L'homme doit se suffire, et il viendra un temps, espérons-le, où l'œil de l'homme pourra se passer du soleil, comme la raison peut se passer de la révélation.

Tous les archéologues n'en sont pas là ; il y en a de très-chrétiens; mais tous ont plus ou moins suivi la trace ou les entraînaient de prétendus maîtres.

Quelques-uns, à la suite de Châteaubriand, ont fait de la religion et de l'archéologie chrétienne au claire de lune.

Au sujet des couvents, ils ont admis et fait passer à l'état de cliché littéraire une formule ridicule qui appelle le cloître *l'asile des grandes douleurs et des grands repentirs*, sans se douter que dans les couvents la grande majorité n'a connu ni les

grandes douleurs du monde, ni les chutes qui motivent les grands repentirs ; et que, s'il y a au monde un lieu où le rire s'épanouisse dans toute sa fraîcheur, c'est dans le cloître et derrière les grilles.

Leur théorie sur l'origine du style ogival est à peu près de la même valeur ; ils ont imaginé que la vue des branches d'arbres, qui s'entrecroisent dans les forêts de la Germanie, avaient inspiré aux architectes l'idée de ce style nouveau. Rien n'est moins fondé que cette supposition.

De combien de sottises Victor Hugo n'a-t-il pas encombré le domaine des lettres par son roman de Notre-Dame de Paris ?

Après les rêveurs, les rationalistes sont venus, et ils ont transformé l'architecture ogivale en art national et français, affectant de supprimer l'épithète de *chrétien*, qui devait pourtant passer en première ligne. Ils n'ont vu qu'un côté de la question ; je veux bien que l'art ogival soit français, mais il n'a point poussé comme un champignon sur les bords de la Seine : c'est une modification locale de l'architecture chrétienne, comme la langue française est une modification locale de la langue chrétienne ou néo-latine. Elle est donc française ; mais, comme toutes les formes architectoniques des peuples chrétiens de l'Occident, elle dérive directement du style roman, et, dans sa source, elle est chrétienne et latine, et non germaine.

Mais revenons au chant d'église.

On a fait sur ce point les mêmes erreurs que sur l'architecture chrétienne. Quelques-uns l'ont jugé au point de vue sentimental, avec Lamartine :

> Le Prêtre murmurait ce doux chant de la mort,
> Semblable au chant plaintif que murmure une femme
> A l'enfant qui s'endort.

C'est charmant, comme tableau de genre ; mais le chant de l'Église, n'est-il pas vrai, est quelque chose de plus qu'une chanson de nourrice.

Quant aux archéologues, ils ont voulu, comme en architecture, n'y voir, dans les premiers siècles, qu'un reste abâtardi de l'art antique ou, plus tard, la manifestation d'un art nouveau, de l'art national.

L'année dernière, en rendant compte des chants du moyen-âge, que M. Félix Clément a fait exécuter avec succès à Saint-Eustache, le *Journal Officiel* faisait remarquer que ce n'était point du chant grégorien, mais bien de l'art français; et il disait cela avec un petit air satisfait qui sentait fort la perruque des gallicans.

Laissons ces messieurs, et venons aux auteurs qui ont eu l'intention de suivre la tradition de l'Église. Ils ont aussi des affirmations bien hasardées.

N'êtes-vous pas fatigué de lire dans tant de livres que le plain-chant a été *inventé* par saint Ambroise et perfectionné par saint Grégoire? Il faut vivre dans un siècle d'ignorance comme le nôtre pour avaler de pareilles couleuvres sans sourciller. C'est absolument comme si l'on venait nous dire que saint Louis a inventé le style gothique, ou Louis XIV la langue française.

Saint Ambroise a composé des hymnes, peut-être des airs, et a introduit en Occident l'usage de faire chanter le peuple dans l'Église; saint Grégoire a composé des hymnes et des airs, et de plus il a réglé quand et comment les divers chants de l'office, déjà usités avant lui, devaient être exécutés. Voilà l'œuvre de ces deux docteurs en ce qui touche le chant; elle est assez belle et assez grande sans qu'il soit nécessaire de leur attribuer des inventions invraisemblables; on n'invente pas une langue on la perfectionne: on l'enrichit, on la règle.

Saint Ambroise et saint Grégoire ont dont fait pour la musique comme pour l'éloquence, ils ont parlé la langue de leur temps, et l'ont appliquée très-heureusement à l'usage de l'Église; ils ont élevé et ennobli la musique grecque, adoptée depuis longtemps déjà par les Latins, et, en la limitant au seul genre diatonique, en la développant dans un sens de plus en plus religieux, ils en ont fait la musique de l'Église; comme, de la langue de

Rome, ils ont fait la langue de l'Église. Mais cela ne s'est pas fait tout d'un coup et le plain-chant n'est pas sorti tout armé du cerveau de saint Ambroise.

Pour comprendre la constitution du système musical de de l'Égl lise, il faut donc en chercher la clef dans le système musical des Grecs.

Je vois votre front s'assombrir et vos sourcils se froncer à cette parole, et je vous entends répéter avec Mgr Gaume : Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Je l'ai dit comme vous bien des fois ; mais, outre que ces Grecs et ces Romains, trop vantés, j'en conviens, sont pourtant nos pères suivant l'ordre de la nature, — car c'est seulement suivant l'ordre de la foi que nous sommes enfants d'Abraham, —ils peuvent bien avoir quelquefois raison, n'est-il pas vrai ? Et ils n'ont pas toujours et pour tout menti ou erré. Une parcelle de vérité est bonne à prendre partout où elle se trouve ; et, dans l'ordre de la science purement naturelle, nous avons encore beaucoup à apprendre de l'antiquité. C'est une question de discrétion ; l'Église, qui est toujours très-large, l'est particulièrement sur ce point-là ; ne soyons pas plus exclusifs que notre mère.

Je pose donc en thèse ce premier fait : que l'Église a adopté la musique des Grecs, répandue alors dans tout l'empire romain ; et, en lui faisant subir certaines transformations, l'a adaptée, aux besoins du culte catholique. La démonstration va nous obliger à entrer dans des détails techniques un peu ardus, mais vous avez l'habitude des mathématiqnes et vous connaissez assez le plain-chant pour suivre sans effort mon exposition. Je me servirai des sept lettres latines pour désigner les notes ; nous dirons A, B, C, D, E, F, G, au lieu de dire *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*. C'est beaucoup plus commode pour l'imprimeur, et vous en prendrez très-vite l'habitude. On se sert encore de ces lettres en Angleterre pour enseigner la musique, et nos soldats chantent la musique chiffrée, qui n'est qu'une application du même système avec d'autres signes. Il suffit de nous rappeler les trois clefs usitées en musique, qui

dérivent des lettres C, F, G, *ut, fa, sol,* pour habituer bien vite nos yeux à reconnaître les notes sous les lettres. Voici donc notre échelle comparative, du grave à l'aigu.

LA	SI	UT	RÉ	MI	FA	SOL	la	si	ut	ré	mi	fa	sol
A	B	C	D	E	F	G	a	b	c	d	e	f	g

la théorie nous obligera à monter encore de trois degrés que nous figurerons par des minuscules plus petites et redoublées : aa, bb, cc.

Les 7 notes de la gamme diatonique, seule admise par l'Église, sont ainsi disposées, vous le savez, que la distance d'une note à la note immédiatement supérieure n'est pas toujours la même. C'est tantôt un intervalle d'un *ton*, tantôt un intervalle moindre, qu'on appelle un *demi-ton*; il y a, dans les 6 intervalles qui séparent les 7 notes, 4 tons et deux demitons. Ainsi de A à B nous comptons un ton; de B à C, un demiton; de C à D, un ton, de D à E un ton; de E à F, un demi-ton, de F à G, un ton :

Diton. Triton. Diton.

ton ½ ton | ton ton | ½ ton | ton ton ton | ½ ton | ton ton | ½ ton ton

A B C D E F G a b c d e f g

On a ainsi une série de quantités inégales de deux tons (diton), et de de trois tons (triton), séparées par un intervalle de demi-ton; ces quantités ne varient pas, chaque *note* ou *corde* restant toujours la même. Il n'y a d'exception que pour la corde B qui est mobile et peut, dans certains cas, être rapprochée de la corde A; mais par accident seulement, de manière à produire la modification suivante :

ton ton ½ ton

au lieu de : C D E F G a b c

ton ½ ton ton

on a : C D E F G a *b* c

Nous dirons en leur lieu, le motif et les conséquences de cette altération.

La répétition des mêmes lettres nous avertit qu'à partir du 8ᵉ degré les sons se succèdent dans un ordre semblable; la série des notes ressemble à la série des jours de la semaine; les notes se suivent sans se ressembler, mais leur ordre revient toujours le même après 7, comme le lundi après le Dimanche. C'est cette semaine de notes que nous appelons la gamme.

Suivant que l'on prendra pour point de départ telle ou telle lettre de la série, l'ordonnance de l'ensemble variera; car, si les demi-tons reviennent toujours entre les mêmes degrés, par suite de cette immobilité, la place qu'ils occuperont par rapport à la note qui sert de point de départ, sera changée.

Si je commence par A, j'aurai un demi-ton entre B et C, du second au 3ᵉ degré, et un autre demi-ton entre E et F, du 4ᵉ au 5ᵉ degré.

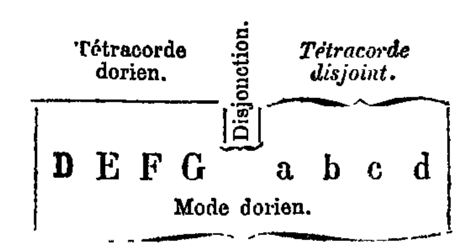
Si je commence par B, les demi-tons seront entre 1 et 2 et entre 3 et 4, et ainsi de suite.

Nous aurons donc autant d'échelles ou séries différentes qu'il y a de notes dans la série, chaque note pouvant devenir la base ou *tonique* d'une échelle qui constitue un *mode*, une manière particulière, avec un caractère et une puissance d'expression qui lui sont propres.

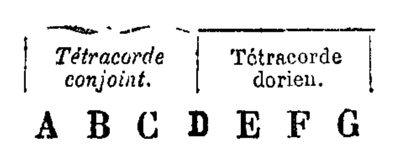
Les Grecs, pour déterminer un ton ou mode se bornaient à une série de quatre notes, et il faut nous résoudre à parler un peu leur langue, pour mieux saisir leur système.

Chez eux, la base fondamentale du mode était le *tétracorde* ou série de 4 notes, ce que nous appelons la *quarte*, et le mode se formait de la réunion de deux trétracordes. Ainsi, en prenant pour point de départ ou tonique la note D, nous aurons la série D, E, F, G, qui forme le tétracorde *dorien*. Il se compose de quatre notes ayant entre elles les intervalles d'un ton, d'un demi-ton et d'un ton. Si à ce premier tétracorde nous ajoutons les quatre notes suivantes : a, b, c, d, nous formerons une gamme complète et le mode sera constitué. Il se composera de deux tétracordes semblables, séparés par un

intervalle d'un ton, intervalle que les Grecs appellent disjonction (διαζεῦξις).



De là le nom de tétracorde disjoint donné au trétacorde ajouté au tétracorde fondamental. Telle est la gamme du mode dorien. Mais il y a deux manières de constituer cette échelle. Si, au lieu d'ajouter le tétracorde a, b, c, d à l'aigu, nous l'ajoutons au grave : A, B, C, D, il se trouvera avoir une corde commune avec le tétracorde fondamental, la corde D, et il prendra le nom de tétracorde conjoint.



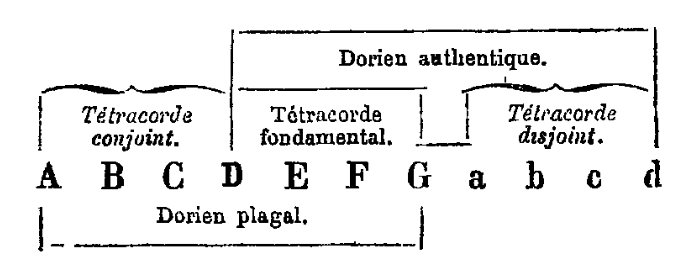
Nous obtenons ainsi une nouvelle disposition du mode dorien, composée des mêmes notes, mais disposée autrement, car la note de conjonction se trouve en même temps être la tonique ; et, dans cette nouvelle position, la tonique, au lieu d'occuper le degré extrême de l'échelle au grave, occupe juste le milieu de la série, qu'elle divise en deux parties égales. Pour distinguer ces deux manières, les Grecs ont appelé la première disposition *ton authentique*, direct, complet ; et la seconde *ton plagal* (πλάγιος) dérivé, oblique.

L'échelle ayant un degré de moins dans la seconde position, on les distingue aussi par les épithètes de *majeur* et de *mineur;* mais comme ces deux termes ont, dans notre vocabulaire musical, un sens précis et tout différent, il vaut mieux nous en tenir aux termes que l'Église a adoptés avec le système lui-même, car vous n'avez pas eu de peine à reconnaître dans les

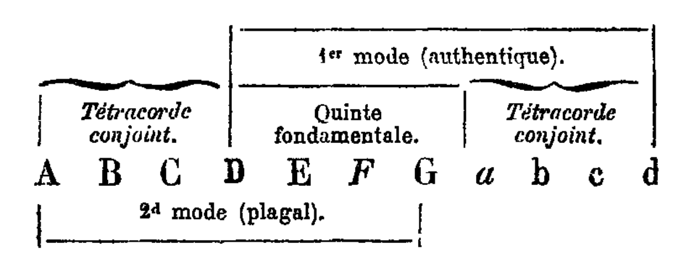
deux modes doriens le premier et le second modes du plain-chant.

Il y a pourtant entre la musique grecque et le plain-chant une différence essentielle. L'Église, en adoptant le système des Grecs, a pris pour base non plus le tétracorde mais la *quinte,* et ce qui ne paraît à première vue qu'une légère modification est un progrès immense. De là sortira la musique du moyen-âge et toute la musique figurée. Le changement nous donne dans les deux cas un tétracorde conjoint et rend les deux gammes, authentique et plagale, égales en étendue, comme on peut le voir par la figure comparative que voici :

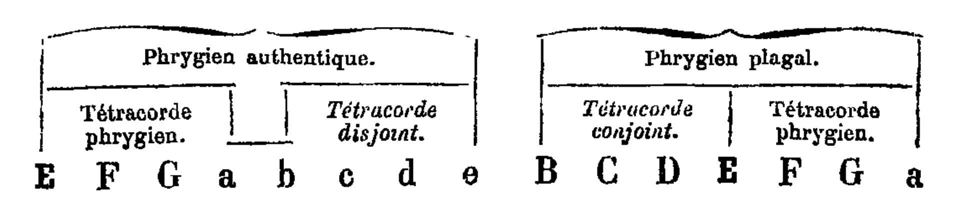
DORIEN. (SYSTÈME DES GRECS.)



DORIEN. (SYSTÈME DES LATINS).

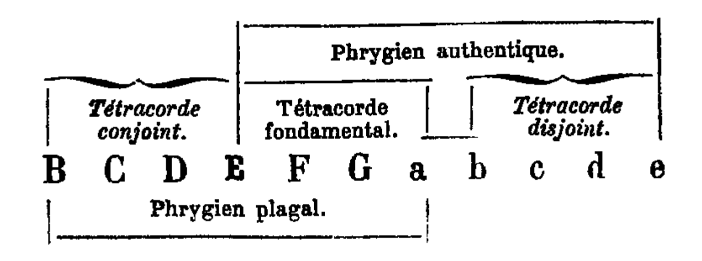


Si nous prenons pour tonique la note suivante E, nous aurons le tétracorde *phrygien,* et deux modes nouveaux engendrés de même façon.

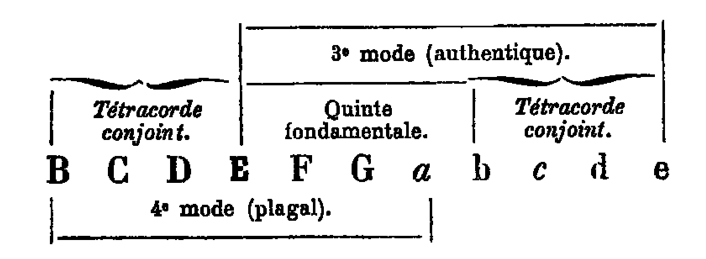


Et nous en tirerons deux autres modes du plain-chant, le 3e et le 4e.

PHRYGIEN. (SYSTÈME DES GRECS.)

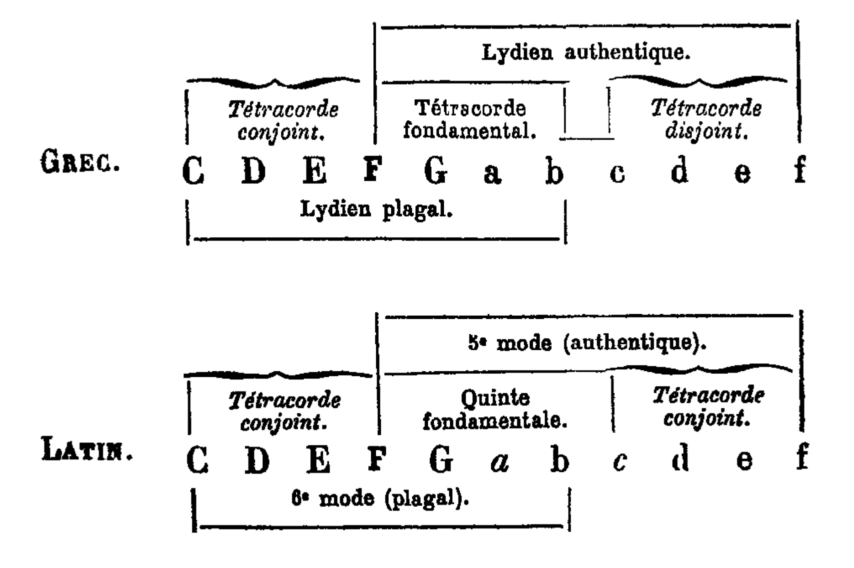


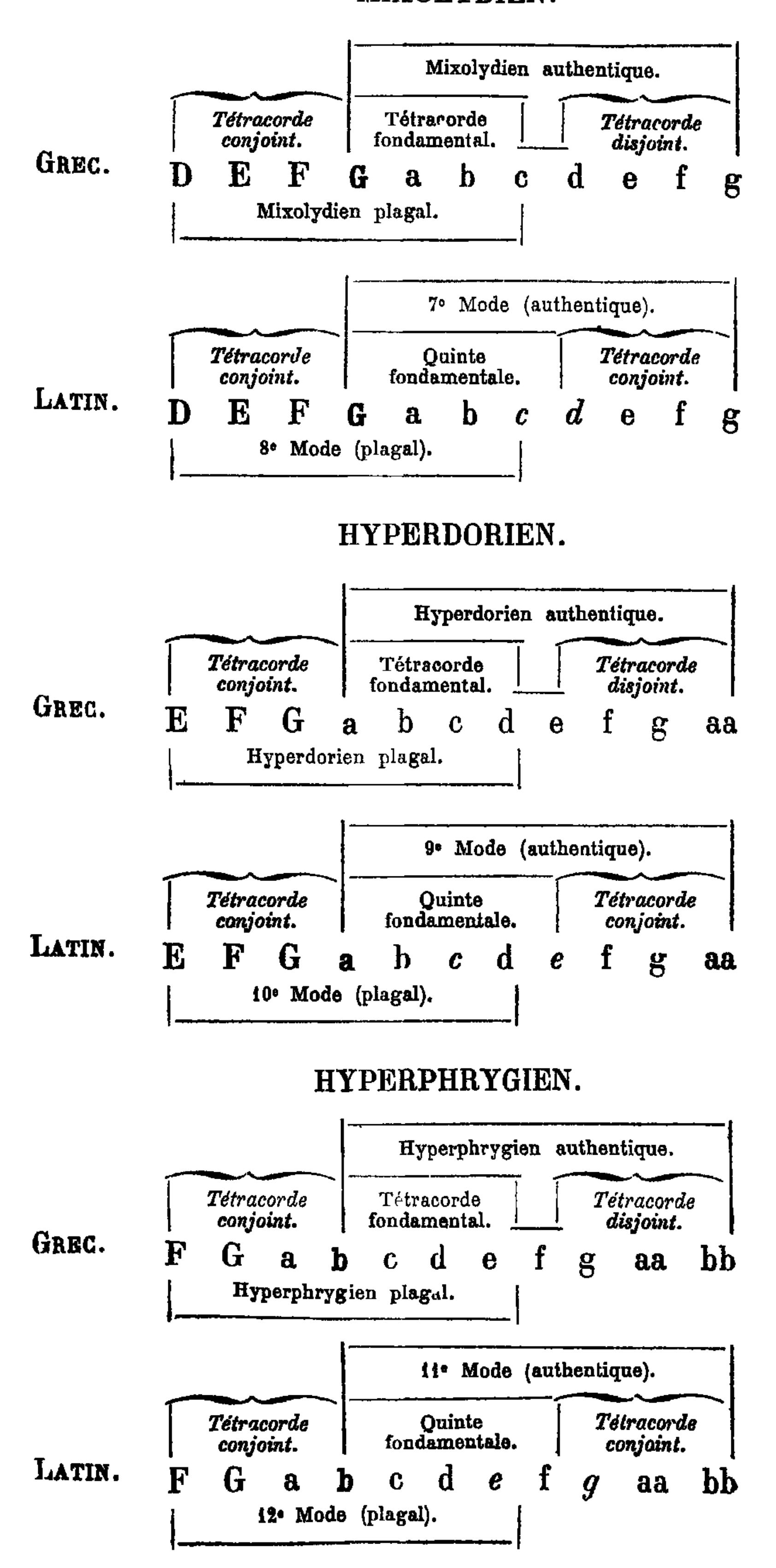
PHRYGIEN. (SYSTÈME DES LATINS).



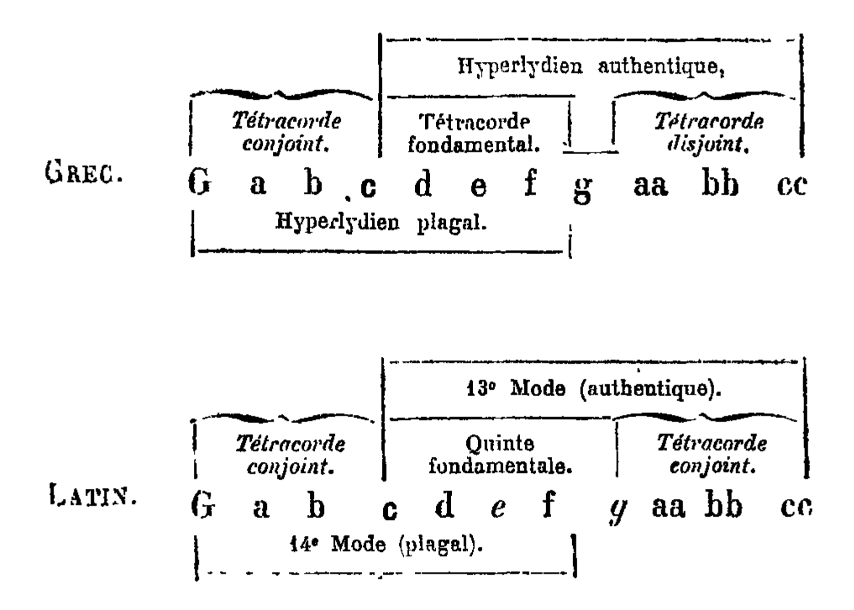
En continuant ainsi à construire sur chacune des sept notes un édifice semblable, et suivant les mêmes règles, nous aurons successivement, après le *Dorien* et le *Phrygien*, le *Lydien*, le *Mixolydien*, l'*Hyperdorien*, l'*Hyperphrygien*, et l'*Hyperlydien*, d'où sortiront les modes du plain-chant 5 et 6, 7 et 8, 9 et 10, 11 et 12, 13 et 14.

LYDIEN.




MIXOLYDIEN.
Mixolydien authentique.
Tétracorde conjoint.
Tétracorde fondamental.
Tétracorde disjoint.
GREC.
D E F G a b c d e f g
Mixolydien plagal.
7e Mode (authentique).
Tétracorde conjoint.
Quinte fondamentale.
Tétracorde conjoint.
LATIN.
D E F G a b c d e f g
8e Mode (plagal).
HYPERDORIEN.
Hyperdorien authentique.
Tétracorde conjoint.
Tétracorde fondamental.
Tétracorde disjoint.
GREC.
E F G a b c d e f g aa
Hyperdorien plagal.
9e Mode (authentique).
Tétracorde conjoint.
Quinte fondamentale.
Tétracorde conjoint.
LATIN.
E F G a b c d e f g aa
10e Mode (plagal).
HYPERPHRYGIEN.
Hyperphrygien authentique.
Tétracorde conjoint.
Tétracorde fondamental.
Tétracorde disjoint.
GREC.
F G a b c d e f g aa bb
Hyperphrygien plagal.
11e Mode (authentique).
Tétracorde conjoint.
Quinte fondamentale.
Tétracorde conjoint.
LATIN.
F G a b c d e f g aa bb
12e Mode (plagal).

HYPERLYDIEN.



Si nous continuons au delà de la corde c, nous retrouvons la tonique d, déjà employée comme base du Dorien ; nous aurions donc la reproduction identique du Dorien à l'octave supérieure, et ainsi de suite. Vous voyez que la série des modes ne peut pas dépasser 14, et même peut se réduire à 7 ; car les modes qui portent des numéros pairs ne sont que le renversement de ceux qui portent des numéros impairs.

Inscrivons-les maintenant dans un tableau d'ensemble, de manière à bien voir en quoi ils diffèrent les uns des autres. La comparaison nous permettra de mieux voir comment les modes peuvent être ramenés à 4 en suivant le système des Grecs.

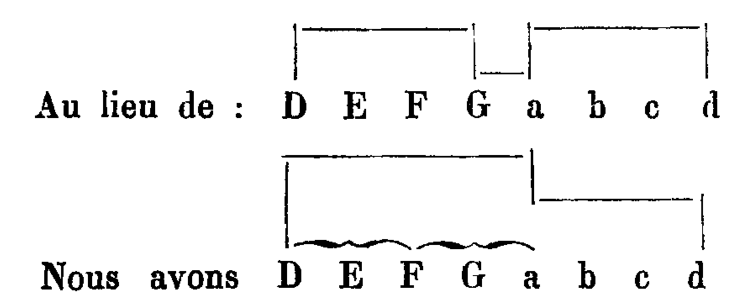
Vous remarquerez que, dans toutes les figures, la tonique est indiquée par une lettre plus épaisse et les dominantes du plain-chant par des italiques.

Ici il faut lire à partir du bas.

GENRE DIATONIQUE

MUSIQUE DES GRECS.					TONS DU PLAIN-CHANT.
	Plagal.	Authentique. / Plagal.	Authentique.		
HYPERLYDIEN.........	G a b	c d *e* f	*g*	aa bb cc	13e et 14e
HYPERPHRYGIEN......	F G a	b c d *e*	f	*g* aa bb.	11e et 12e
HYPERDORIEN......	E F G	a b *c* d	*e*	f g aa...	9e et 10e
MIXOLYDIEN.....	D E F	G a b *c*	*d*	e f g.....	7e et 8e
LYDIEN.......	C D E	F G *a* b	*c*	d e f......	5e et 6e
PHRYGIEN....	B C D	E F G *a*	b	*c* d e........	3e et 4e
DORIEN....	A B C	D E *F* G	*a*	b c d.........	1e et 2e

La modification essentielle que l'Église a fait subir au système est donc l'adjonction d'une cinquième note au tétracorde fondamental, et cette cinquième note n'est pas une note quelconque, mais occupe une place considérable dans le mode, car c'est la *dominante* du ton authentique, note qui, dans les nombreux récitatifs de la liturgie, tient une plus grande place que la tonique. La note disjonctive des Grecs est devenue la note conjonctive du plain-chant; la quinte a remplacé la quarte. De plus, dans le ton plagal, la dominante n'est pas à la quinte, mais à la note *médiante* entre la tonique et la quinte, c'est-à-dire à la *tierce* de chacune de ces notes; la division de l'échelle a donc subi une véritable révolution, révolution pacifique, sans secousse, comme l'Église sait les faire, et dont les conséquences ne seront déduites que successivement et longtemps après. C'est le grain jeté en terre, qui portera ses premières fleurs au moyen-âge et ses fruits au XVI[e] siècle avec Palestrina. La gamme ne se compose plus de deux quartes tantôt disjointes et tantôt conjointes, mais bien d'une quinte, divisible en deux tierces, et d'une quarte conjointe.



Toute la musique figurée est en germe dans cette nouvelle relation établie entre les sons principaux de l'échelle.

Il est vrai que chacune des sept échelles ne se prêtera pas à une division uniforme. La dominante ne pourra pas toujours être à la tierce et à la quinte de la tonique; aussi plusieurs des modes anciens seront toujours rebelles à l'harmonie.

Voici pourquoi la quinte de la tonique ne peut pas toujours être dominante.

Toutes les fois que la corde F est mise en relation directe avec la corde b, il en résulte pour l'oreille une impression

dure, pénible, discordante ; et l'usage de cette relation est absolument interdit. C'est ce que l'on appelle la quarte fausse ou le *triton* résultant de la succession de trois tons entiers.

ton ton ton
F G a b

Le triton est repoussé par le plain-chant, qui l'a désigné sous un nom significatif : *Diabolus in cantu*. Pour parer à cette rencontre, on a donc admis l'altération de b que l'on rapproche de a, comme nous l'avons dit plus haut. Par ce moyen, au lieu de la succession de trois tons que nous avions d'abord, nous avons :

ton ton 1/2 ton
F G a *b*

Cette altération entraîne des conséquences considérables. La corde B ou b étant susceptible de deux positions, passant de la position B *carre* à la position *B mol*, est devenue incapable de servir de dominante. Et lorsqu'elle se trouvera occuper soit le 3ᵉ soit le 5ᵉ degré au-dessus de la tonique, il faudra prendre une autre note pour dominante. Ceci vous explique pourquoi, dans le Phrygien authentique, (3ᵉ mode) la dominante *c* est prise à la sixte, un degré au-dessus de la quinte. Et dans le Phrygien plagal (4ᵉ mode) la dominante, pour rester en relation de tierce avec la dominante c, sera *a* au lieu de G.

Le Lydien est régulier et observe fidèlement la loi de la dominante. Mais le Mixolydien présente encore une exception pour le plagal : dans G, a, b, *c*, *d*, la dominante de l'authentique est bien à la quinte de la tonique ; mais la dominante du plagal serait en bonne règle b ; il faut changer ; a est trop près de la finale pour être dominante, il ne reste plus que *c*, qui a été adopté quoiqu'il ne soit ni à la tierce de la dominante de son relatif, ni à la tierce de la tonique.

Voilà, indépendamment de la position des demi-tons, qui varient d'une échelle à l'autre, bien des nuances qui intro-

duisent une grande variété entre les quatre premiers modes.

Les trois qui suivent ont aussi leur existence propre. Cependant ils ont avec les trois premiers de telles affinités, et ils s'étendent à des cordes qui conviennent si peu à la moyenne des voix, que l'usage de les assimiler aux trois premiers est généralement admis.

Voyons en quoi ils se ressemblent, en quoi ils diffèrent, et comment on a pu les assimiler exactement.

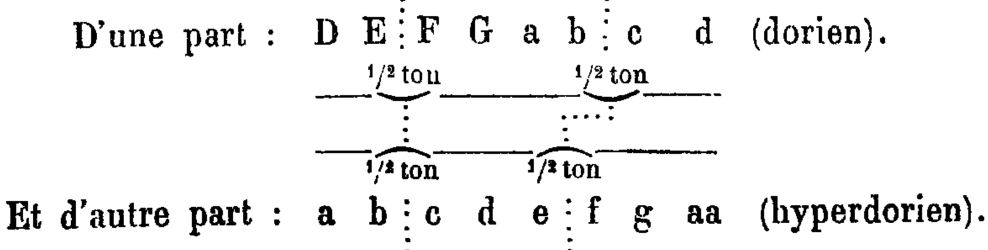
Si nous examinons la gamme du Dorien authentique, nous nous apercevons qu'il se compose de deux tétracordes semblables.

La série des 4 notes a, b, c, d, présente en effet la même disposition que le tétracorde fondamental D, E, F, G; il y a, dans tous les deux, un demi-ton au même degré.

| ton | 1/2 ton | ton | | ton | 1/2 ton | ton |
D E F G a b c d

Or, le tétracorde a, b, c, d, qui est ajouté dans le Dorien, se trouve être le tétracorde fondamental de l'Hyperdorien; les deux modes dorien et hyperdorien ont donc pour base deux tétracordes semblables.

Continuons la comparaison. Le second tétracorde de l'hyperdorien n'est point semblable au tétracorde fondamental; ceci constitue une différence essentielle, car le demi-ton est entre le 1er et le 2e degré, et si nous figurons les deux séries nous aurons :



La ressemblance n'existe que jusqu'à la quinte de la tonique. Mais nous avons vu que la corde b jouissait du privilége de mobilité. Si donc nous faisons subir à la gamme du Do-

rien l'altération de *b* mol au lieu de b carre, nous la rendrons tout à fait semblable à la gamme hyperdorienne et nous aurons :

D E F G a *b* c d

1/2 ton 1/2 ton

a b c d e f g aa

Le mode dorien, avec l'altération du b en permanence, sera donc le mode hyperdorien transposé une quinte au-dessous de sa position vraie. La transposition est commune à l'authentique et au plagal, pourvu que B grave subisse aussi l'altération de *B* mol.

Par une opération analogue, et avec la seule modification de la corde B, l'Hyperphrygien peut-être ramené au Phrygien et l'Hyperlydien au Lydien : et il ne nous restera plus que 4 modes principaux, les quatre modes des grecs, subdivisés en 8 par les latins.

Il est clair cependant que la transposition des tons supérieurs à la quinte au-dessous, tout en respectant leur constitution tonale, porte à leur puissance d'expression une atteinte sérieuse et si, pour la pratique générale, c'est devenu une nécessité, à cause de l'insuffisance des voix, il me paraît indispensable de maintenir les 14 modes dans la théorie, et il faut, en pratique, tendre à s'en rapprocher autant que possible.

Que dire du système prôné par une école de musique prétendue religieuse, qui consiste à ramener tous les tons, quels qu'ils soient, à une seule et même dominante ?

C'est tout simplement de la barbarie savante.

Voilà donc quatorze modes dérivés du système des grecs, établis sur un nouveau plan par l'Église, et ramenés pour la pratique à huit. Cela posé nous allons pouvoir les prendre chacun à partie, les interroger, les analyser et voir comment ils ont rempli, en effet, dans la liturgie l'office confié à chacun d'eux.

Mais n'abusons pas de la patience des lecteurs de la *Revue*, et remettons la suite à un prochain numéro.

Le mois dernier, j'ai signé au bas de la lettre deux de mes prénoms, pensant que cela suffisait pour vous, et que le *lector benevolus* n'avait pas besoin de connaître par le menu mes *nomen*, *prœnomen et agnomen* absolument comme un officier de l'état civil.

Nos pères, qui travaillaient pour Dieu, plus que pour les hommes, ne se souciaient guère d'inscrire leur nom au bas de leurs écrits. Mais aujourd'hui on tient à savoir tous ces petits détails. Est-ce à tort ou à raison? Je ne sais; j'ai seulement remarqué que, quand on connaît le nom de l'auteur, on juge souvent par l'étiquette plus que par le contenu du sac; et c'est même un des motifs qui m'avaient engagé à ne me nommer qu'à demi. Quoi qu'il en soit, la chose m'a peu réussi. Les uns ont blâmé ce qu'ils ont bien voulu appeler un excès de modestie; les autres, moins aimables, ont dit que j'avais voulu me soustraire à la critique en me cachant sous le voile de l'anonyme.

Si c'est modestie, elle est mal à l'aise devant les questions comme celle-ci, que m'apporte une carte postale : « *Quis est iste Joannes Vincentius, qui de philosophia et historia musices tam subtiliter, tam profunde, tam eleganter disserit?* »

Et si c'est pour éviter la critique, j'ai encore mal pris le biais, car on l'a faite devant moi avec d'autant plus de liberté que l'on ne croyait pas l'auteur présent.

J'avoue que je n'en ai éprouvé aucun déplaisir, car j'aime à savoir ce que l'on pense : mais cela a fort déplu aux critiques, et ils m'accusent de leur avoir tendu un piége. Il faut donc en prendre le parti, et me déclarer, en vous en disant adieu,

Votre bien affectionné en J. C.

J. Germer-Durand.
des Augustins de l'Assomption.

Paris, le 28 février 1877, fête de la Translation du corps de N. P. S. Augustin de Sardaigne à Pavie.



HERMÉNEUTIQUE SACRÉE.

LE PÉCHÉ ORIGINEL D'APRÈS SAINT PAUL.

Mon Révérend Père,

En lisant l'épître aux Romains, je me suis trouvé en présence du célèbre verset du chapitre v, sur lequel ont écrit plusieurs savants modernes : *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors; et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt.*

La théologie reconnaît le dogme du péché originel dans ce verset, qu'elle expose ainsi : Le péché est entré dans le monde par un seul homme, Adam; et la mort est entrée à la suite du péché, dont elle est la punition : *Stipendium peccati mors.* C'est pourquoi la mort a passé dans tous les hommes, parce que tous les hommes ont péché dans leur premier père.

Telle est l'interprétation traditionelle des Églises d'Orient et d'Occident. Le Concile de Trente a confirmé cette explication; et comme certains esprits cherchaient dès lors à jeter des nuages sur le sens de ces paroles, le saint Concile déclare qu'on ne doit pas les entendre autrement que l'Église les a toujours entendues; et il prouve par ce texte même la nécessité de baptiser les petits enfants, « pour que la régénération, dit-il, purifie la souillure qu'ils ont contractée par la génération. » (Sess. v.) Ainsi, les enfants mêmes sont souillés dans le sein de leur mère, parce que tous ont péché dans Adam : *In quo omnes peccaverunt.*

Mais les savants d'Allemagne ne trouvent pas ce texte bien

traduit. Selon ces exégètes, saint Paul dit que « la mort est passée dans tous les hommes, parce que tous ont péché ; » mais il ne dit pas que tous ont péché dans Adam. Pour le prouver, ils nous citent le grec : Εἰς πάντας ἀνθρώπους ὁ θάνατος διῆλθεν, ἐφ' ᾧ πάντες ἥμαρτον. Or, ils soutiennent qu'il faut absolument traduire comme fait Erasme : *In omnes homines mors pervasit,* QUATENUS *omnes peccaverunt.*

L'in quo de la *Vulgate,* accepté par le Concile de Trente, est, disent-ils, une bévue. Ils en donnent une foule de raisons, dont la principale est que le relatif *quo* aurait trop de chemin à faire pour rejoindre l'antécédent *unum hominem.* Il ne faut donc pas voir un pronom dans ἐφ' ᾧ, mais une conjonction. 'Εφ' ᾧ est synonyme de ὅτι, *quia, quatenus,* et ne signifie jamais autre chose.

Cette grammaire plaît fort aux adversaires du péché originel. Tous les hommes meurent, disent-ils, parce que la masse du genre humain a péché ou pèche habituellement, comme les fins hellénistes traduisent maintenant l'aoriste ἥμαρτον, *peccant* ou *peccare solent.* Les savants ne reconnaissent aujourd'hui dans ce verset que des péchés actuels, personnels, qui émanent de la volonté de chacun.

Les Pères du Concile ont donc été trompés par une version défectueuse. Il n'y a point de péché originel dans le verset 12 ; mais on rassure les orthodoxes en leur promettant de le retrouver plus loin.

Est-ce bien sûr? Le verset 18, sur lequel on compte, exprime que tous les hommes ont été condamnés à cause du péché d'un seul. Mais condamnés à quoi? A la mort. La faute d'Adam nous a fait perdre l'immortalité, privilége surnaturel, qui ne nous était pas dû. Mais son péché reste le sien et ne tache point nos âmes. Voilà le péché originel encore éliminé du verset 18.

Que si le dix-neuvième nous parle de la désobéissance d'un d'un seul par laquelle beaucoup sont devenus pécheurs, cela doit s'entendre des péchés du libre arbitre ; car beaucoup

d'hommes sont devenus pécheurs, mais non pas tous; beaucoup d'adultes, mais non pas les enfants. La concupiscence qui nous porte à pécher est donc une suite du péché d'Adam; c'est pourquoi la désobéissance d'un seul a fait beaucoup de pécheurs. Mais enfin la concupiscence, dont nous héritons, n'est pas elle-même un péché; on peut lui résister, et le Créateur ne nous devait pas une plus grande rectitude.

On voit que tout se tient dans ce passage de saint Paul. Le premier verset ébranlé, tout le reste chancelle. Otez le péché originel du premier verset, il disparaît des autres. Nous nous trouvons tous mortels, enclins au mal, mais enfin tous immaculés dans notre conception.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cette philologie en impose aux catholiques. Des écrivains, d'ailleurs pleins de savoir et de piété, des docteurs pour lesquels nous avons le plus profond respect, se laissent déconcerter. Sans doute, ils croient fermement au péché originel, mais ils craignent de l'appuyer sur un texte mal traduit. Tant ils tiennent en haute estime les savants d'Outre-Rhin!

Cependant qu'est-ce que deux ou trois érudits qui fleurissent au milieu du protestantisme? Que sont ces modernes grammairiens en comparaison de l'antiquité qui savait le grec? Et pourquoi des Allemands veulent-il en remontrer à de doctes écrivains dont le grec était la langue maternelle?

Après tout, il n'est pas nécessaire d'être un helléniste consommé pour comprendre la faiblesse des raisons qu'ils allèguent contre la *Vulgate.* Sans entrer dans une discussion longue et ennuyeuse, nous indiquerons en deux mots la solution de la difficulté qu'on soulève. Tous ceux qui savent un peu de grec nous suivront sans peine.

La locution ἐφ' ᾧ n'a pas besoin d'être rapportée grammaticalement à *unum hominem*, pour indiquer le premier homme; car elle porte avec elle son antécédent. Elle s'analyse de deux manières : 1° par ἐπὶ τούτῳ ὅτι (*propterea quod*, *eo quod*, *quatenus*); ou 2° par ἐπὶ τούτῳ ἐφ' ᾧ (*in eo in quo*). Elle s'analyse par

ἐπὶ τούτῳ ὅτι, lorsque ce τούτῳ désigne la proposition suivante qui commence par ὅτι, comme dans la IIe épître aux Corinthiens : Στενάζομεν, ἐφ' ᾧ οὐ θέλομεν ἐκδύσασθαι, *Ingemiscim us eo quod nolumus exspoliari* (II COR. V, 4). Au contraire, on l'analyse par ἐπὶ τούτῳ ἐφ' ᾧ quand τούτῳ désigne, non pas une proposition mais une personne ou une chose. C'est ce qui a lieu ici. La phrase Εἰς πάντας ἀνθρώπους ὁ θάνατος διῆλθεν. ἐφ' ᾧ πάντες ἥμαρτον, se rend naturellement de cette manière : *In omnes homines mors pertransiit in eo in quo omnes peccaverunt.* C'est ainsi que Rufin traduit sur le commentaire d'Origène. Est-ce que toutes les grammaires ne répètent pas que le latin *qui* signifie « celui *qui* » ? Et n'en est-il pas de même du grec ὅς? Qu'on ne nous objecte donc plus la trop longue distance de l'antécédent *unum hominem* dont nous n'avons que faire ; puisque nous traduisons : « Tous les hommes sont morts par celui en qui tous ont péché ».

En donnant cette interprétation, nous suivons Origène, saint Chrysostome, Théophylacte, Œcuménius, Photius. Ces Grecs peuvent varier sur la nature du péché originel, mais ils reconnaissent tous que ἐφ' ᾧ signifie *in quo, in Adamo.*

Et qu'on ne nous oppose pas certaine phrase obscure de Théodoret. Comme les idées de Théodoret sur le péché originel sont peu exactes, on ne doit pas lui demander l'explication claire d'un texte qui renferme ce dogme (1).

La grammaire justifie donc le sens de la *Vulgate;* elle montre qu'il est légitime et conforme aux principes élémentaires de la langue.

De son côté, la logique prouve que le sens d'Érasme est faux. Car saint Paul avance comme un fait certain que le péché est la cause de la mort : *Per peccatum mors* ; et il ne dit pas que tous meurent parce qu'un seul a péché, mais il affirme que tous meurent parce que tous ont péché *omnes peccaverunt.* Ce mot *peccaverunt* signifie donc ou qu'ils ont

(1) Voyez là-dessus une savante et judicieuse dissertation de Dom Garnier, *Opera Theod.* t. V, col. 434 (Migne).

péché par eux-mêmes, ou qu'ils ont péché dans Adam. Or, *peccaverunt* ne signifie pas que tous ont péché par eux-mêmes, puis que les enfants meurent quoiqu'ils ne pèchent pas par eux-mêmes. Donc le mot *peccaverunt* signifie que tous ont péché dans leur père. De là il résulte qu'il faut abandonner le sens d'Érasme et adopter celui de la *Vulgate*.

Le péché est la cause de la mort, et tous sont morts dans Adam, parce que tous ont péché dans Adam. *In omnes homines mors pertransiit, in eo homine in quo omnes peccaverunt.*

Agréez mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments très-respectueux.

A. MAUNOURY.



QUATRE A QUATRE

SAINT THOMAS EN RÉCRÉATION.

A l'occasion de la fête de saint Thomas la *Revue* présente à ses lecteurs un bouquet de philosophie populaire. Les fleurs qui le composent sont cueillies dans un jardin appelé par le Docteur angélique : *De scientiis utilioribus*. Tout y marche dans l'ordre quaternaire (1).

On ne connaît guère saint Thomas que par ses ouvrages de théologie ; les extraits que nous donnons ici révèlent le caractère enjoué du philosophe chrétien, qui ne met pas moins de finesse à aiguiser un épigramme qu'à débrouiller un sophisme.

Il y a quatre arts libéraux qui nourissent l'homme de misère : la grammaire, le dialectique, l'arithmétique et la géométrie. La grammaire est le fondement des études, mais elle ferme la porte au sentiment. La dialectique distingue le vrai du faux, mais elle rend les gens ridicules. L'arithmétique enseigne les nombres, mais elle ne sait pas compter les écus. La géométrie mesure la terre, mais sans argent on ne peut la posséder.

Il y a quatre aiguillons qui poussent l'homme à la science : l'amour de la gloire, le goût de l'enseignement, le désir du gain et l'inspiration de Dieu.

L'homme qui veut prendre femme doit considérer quatre choses : la beauté, la noblesse, les bonnes mœurs et la dot.

Il y a quatre choses qui réjouissent surtout les hommes :

(1) C'est le dernier chapitre du traité *De Virtutibus et vitiis*, opusculum LXIV. — Édition Vivès, tom. XXVIII, p. 556, seqq, passim.

une voix douce et agréable, un beau visage, une bonne table et un beau pays.

Il y a quatre fléaux qui nous dépouillent en un moment : l'incendie, le tyran, l'inondation et la grêle.

L'homme possède quatre dons principaux : la beauté du corps, la science du cœur, la bonne renommée et l'éloquence.

Il y a quatre choses qui font mourir l'homme avant le temps : une belle femme, un serviteur chagrin, l'excès du boire et du manger et un air vicié.

Il y a quatre choses qui prolongent la vie : la sobriété, la compagnie de ceux que l'on aime, l'exercice modéré du corps et la pureté de l'air.

Il y a quatre choses qu'on ne saurait cacher : la toux, l'amour du feu, la colère violente et une vive douleur.

Il y a quatre choses qui flattent la vue : un beau visage, des couleurs variées, l'ordre extérieur et la sérénité du ciel.

Il y a quatre choses qui flattent l'ouïe : une voix douce, un langage poli, un léger murmure, un beau discours.

Il y a quatre choses qui flattent le palais : une saveur douce, un bon air, un mets cuit à point et un estomac libre.

Il y a quatre situations constamment dangereuses : vivre sous un tyran, se livrer à la merci des vents, faire la guerre et vivre avec un fou.

Il y a quatre choses souverainement difficiles à l'homme : restituer le bien d'autrui dont on est détenteur ; entendre des sottises sans rien dire ; être obligé de subir l'injustice ; manier, sans en jouir, les objets qui excitent la convoitise.

Il y a dans le monde quatre choses particulièrement surpre-

nantes : c'est que le soleil fasse le tour du monde en un jour; que l'eau couvre presque toute la terre; qu'il y ait tant de figures différentes sous un même type; et que la vie tende à la même fin par tant de chemins divers.

Il y a quatre motifs qui poussent l'homme à la guerre : la richesse du trésor, l'ambition du pouvoir, le désir de la vengeance et l'occasion.

Il y a quatre motifs qui éloignent de la guerre : la vengeance assouvie, le manque d'argent, le manque de vivres et le dégoût.

Il y a quatre choses que les hommes désirent par-dessus tout, sans pouvoir les atteindre : une fortune suffisante, une science parfaite, un repos continuel, une joie sans fin.

Il y a quatre joies suprêmes et subites : sortir de prison, se marier, être armé chevalier, être investi d'une dignité.

Il y a quatre choses que l'homme ne comprend pas facilement : le vol des oiseaux, la marche des navires sur la mer, le chemin du serpent dans les bois, et la conduite de l'enfant a l'adolescence.

Il y a quatre choses dont le soin est mal payé : un œuf que l'on porte dans la poche, le feu que l'on porte dans le sein, un serpent que l'on réchauffe sur ses genoux et un coquin à qui l'on rend service.

Il y a quatre services qui engendrent l'inimitié : prêter de l'argent à un ami et le lui redemander; répondre pour lui et demander d'être dégagé; cesser de donner des étrennes après l'avoir, fait et rendre un service que l'obligé ne peut rendre à son tour.

Il y a quatre choses insatiables : le feu, la terre, l'enfer et le ventre.

Il y a quatre choses qui chassent l'homme de sa propre mai-

son : la fumée, les gouttières, la mauvaise odeur, et les querelles de sa femme.

Il y a quatre liquides qui priment toutes les autres : l'eau, le vin, le miel et l'huile.

Il a quatre choses qu'un homme ne peut savoir sans un exercice assidu : parler correctement, écrire avec élégance, raisonner juste et faire des vers latins.

Il y a quatre choses sujettes à changer souvent : la volonté d'une femme, le vent au printemps, le sort dans la prospérité, le trouble dans l'adversité.

Il y a quatre choses qui sont pour l'homme l'occasion de bien des erreurs : la douceur des paroles, le désir du gain, le choix d'une femme, le manque d'intelligence.

Il y a quatre situations pires que la mort : être vieux et dans l'indigence, être privé des sens corporels, être dominé par le péché, être malade en prison.

Il y a quatre choses qui charment surtout le peuple : l'éclat des arts, l'abondance des vivres, l'abaissement des nobles et la nouveauté.

Il y a quatre villes qui l'emportent sur toutes les autres : Paris pour les sciences, Salerne pour la médecine, Bologne pour le droit et Orléans pour les avocats.

Il y a quatre hommes qui l'emportent sur tous les autres : Salomon pour la sagesse, Aristote pour la philosophie, Virgile pour la poésie et Gratien pour le droit.

Il y a quatre choses auxquelles les tyrans s'appliquent surtout : combattre les bons, haïr les pauvres, élever les méchants, énerver la vertu.

Il y a quatre espèces de gens qui travaillent avec acharne-

ment à s'emparer du pouvoir : ceux qui n'ont rien, pour prendre le bien d'autrui ; les riches, pour défendre ce qu'ils ont ; ceux qui sont irrités, pour se venger ; les bons pour empêcher les coquins de prendre la place. Les premiers sont redoutables ; les seconds sont supportables ; les troisièmes font beaucoup de mal ; les derniers sont des gens utiles.

Il y a quatre choses que les femmes désirent surtout : avoir de maris jeunes et bien faits, avoir beaucoup d'enfants, être parées de riches toilettes, et gouverner dans la maison.

Il y a quatre choses qui leur sont très-dures à supporter : voir leur mari embrasser d'autres personnes, l'entendre faire du bruit dans la maison, voir leurs enfants manquer de pain et d'habits, et prévoir leur mort.

Il y a quatre choses qui conviennent à un juge : écouter avec bonté, répondre avec prudence, examiner sagement et juger solennellement.

Il y a quatre choses qui plaisent souverainement à Dieu et aux hommes : la concorde entre les frères, l'amour du prochain, la bonne entente des époux et le retour des prodigues.

S. Thomas.

L'ÉGLISE ET LES BARBARES.

(Suite.)

III. — LES SAINTS.

Du IVe au IXe siècle la Papauté, obligée de soutenir une lutte immense, qu'elle ne provoquait pas, avec les empereurs d'Orient, arrive par la force des choses à se voir placer à la tête d'une modeste royauté, qui garantit son indépendance. C'est ainsi que s'accomplissent les œuvres de la Providence. Mais ces combats n'absorbaient point la grande action du Saint-Siége, car ce furent les Pontifes qui vivifièrent et stimulèrent en le dirigeant, le grand travail de sainteté et de sanctification qui forme le caractère le plus remarquable de ce temps : on dirait une seconde effusion de l'Esprit sanctificateur en faveur des races nouvelles que Dieu voulait appeler à la foi. Avec l'histoire de la Papauté, dont celles de la Sainteté, de l'Apostolat et du Pastorat catholique sont inséparables, l'histoire des Saints renferme la vie véritable de l'humanité à cette époque.

L'Église montra la plus riche fécondité dans les évêques et dans les Saints en tout genre, qu'elle multiplia par milliers.

En ce moment l'Italie, outre les grands Papes qui méritèrent presque tous le titre de saint, avait vu d'abord saint Pierre Chrysologue, si célèbre par les effets étranges de son éloquence, autrement puissante que celle des orateurs les plus vantés de l'antiquité; car les orateurs chrétiens agissent dans un ordre d'idées, qui rend leurs succès bien plus difficiles que ceux de l'éloquence païenne : celle-ci ne songeait qu'à remuer les passions ; l'orateur chrétien en poursuit partout le sacrifice ; et

saint Pierre Chrysologue est complétement inconnu dans l'enseignement de l'éloquence ; c'était un saint : son genre ne peut servir de modèle à l'art de dire également bien le vrai et le faux.

Saint Benoît fut suscité de Dieu pour organiser sur des bases inébranlables l'institution si riche et si féconde de l'état religieux. Saint Martin et saint Augustin avaient déjà posé les fondements de cette grande œuvre pour l'Occident, il était réservé à saint Benoît de lui donner une organisation, qui résistât à toutes les vicissitudes des siècles, et qui lui valût une expansion sans limites. Sainte Scholastique, dont la suave légende donnerait un récit délicieux, fit pour les femmes sous l'inspiration de son frère ce que ce dernier avait fait pour les hommes ; et l'ordre monastique enlaça l'humanité tout entière. Ce chef-d'œuvre, l'un des plus étranges, des plus puissants et des plus riches, que le monde ait jamais vu, est, après l'Église, la plus étonnante des merveilles qu'ait produite la grâce de Jésus-Christ ; surtout quand on considère la variété des ministères de dévouement qu'elle a enfantés, ainsi que la variété et la vigueur des rameaux qu'elle a fait surgir, selon les besoins des temps. Certes de pareils faits mériteraient bien de fixer l'attention de la jeunesse. Elle a tout à y gagner : grandeur du spectacle, intérêt des détails et des récits, abondance des plus utiles enseignements. Serait-ce pour cela qu'on s'est promis de n'en rien dire ?

L'ordre monastique fut la pépinière des Saints qui se montrèrent de toutes parts.

L'histoire politique en dehors de l'histoire religieuse n'a plus de sens durant quatre siècles. Elle n'a pas un homme ni un fait. Il est vrai elle peut citer Mahomet et ses hordes dévastatrices ; si le rationalisme y tient, on peut lui laisser ces admirations ; les chrétiens les étudient comme on étudie les fléaux pour les déplorer, mais il cherchent la vie avant tout. L'histoire religieuse absorbe complétement toute autre histoire et il en sera longtemps ainsi. Pourquoi donc s'obstiner à fausser toutes les notions et toutes les conséquences?

Jésus-Christ et son Église prennent possession du monde, et pendant de bien longs siècles l'union sera telle, qu'il n'est plus possible de faire d'autre histoire que celle de Jésus-Christ et de son Église. Ce sont les Saints qui deviennent la vie de cette humanité nouvelle. Ils sont la source de l'activité morale autour d'eux, et ils la résument dans leur personne.

En Espagne saint Léandre, saint Herménégilde avec sa chère Ingonde et saint Isidore de Séville résument tous les événements; et en enseignant leur vie on en donnera l'idée la plus parfaite. Saint Léandre et la bienheureuse Ingonde, fille de Sigebert et de Brunehaut, convertissent Herménégilde, fils de Leuvigilde roi des Visigoths. Ingonde subit la première le martyre et échappe à la mort; Herménégilde verse son sang et donne sa vie pour la foi; les mérites du sang d'un martyr obtiennent à saint Léandre le bonheur d'amener à la foi le frère du généreux prince, Reccarède; et avec lui la nation des Visigoths entre dans l'Église. L'Espagne est baptisée; saint Isidore développe et maintient l'œuvre de saint Léandre. Cet illustre docteur, dont l'éclat est diminué par celui de tant d'autres lumières, qui éclatent de toutes parts au firmament de l'Église, cet illustre docteur aurait été un génie bien ardemment acclamé dans l'antiquité; et nos classes retentiraient de son nom sous toutes les formes. Mais il appartient à Jésus-Christ et ce nom n'est pas même prononcé (636). Saint Isidore sentit que l'Espagne ne se maintiendrait pas dans les voies de l'Évangile, à moins que Dieu ne la soumît à de grandes épreuves; l'invasion musulmane, en obligeant ce peuple à lutter pendant de longs siècles (711-1492) pour reprendre pied à pied son territoire et défendre sa foi et son indépendance, trempa dans l'adversité le patriotisme et la religion de cette héroïque nation, qui a gardé si longtemps sa vigueur catholique; de là l'enseignement conclura la puissance de la grâce de Jésus-Christ pour former les grandes âmes dans le malheur. Que trouvera-t-on dans les souvenirs de l'Espagne, pendant ces dix siècles, hors du travail religieux et providentiel que nous venons de signaler?

L'histoire de l'Irlande commence avec saint Patrice. La Providence amena le jeune Patrice sur le continent, pour le former à l'apostolat; d'abord à Marmoutier, puis dans les monastères d'Italie, et enfin à Lérins. Il alla recevoir la bénédiction et la mission du Pape saint Célestin, et vint convertir sa patrie, et y fonder cette chrétienté soutenue par de fervents monastères, qui a toujours conservé la vigueur de sa foi, et contre laquelle se sont brisées, durant trois siècles, toutes les forces de l'orgueilleuse Albion. Elle a déjà réussi à faire brèche dans le rempart de l'adversaire ; elle finira par le contraindre à reprendre la foi qu'il a voulu arracher à d'autres. Voilà la puissance des Saints! Mais aussi quel Saint que Patrice et de quelle trempe! Que nous aurions besoin, nous si amollis aujourd'hui, d'apprendre ce que peut la grâce de Jésus-Christ, quand on n'en fait pas un jeu.

L'Angleterre, de même, ne compte dans l'histoire que par les souvenirs religieux. Et d'abord c'est par le Concile de Vérulam, que réunirent saint Germain et saint Loup contre le Pélagianisme. Après l'invasion, l'Heptarchie fournit à l'Église un nombre incroyable de saintes âmes, qui valurent à ce pays le beau titre d'île des Saints ; et qui seules ont laissé des souvenirs utiles à recueillir. Saint Colomban développa la vie monastique inaugurée par saint Patrice. Bientôt saint Vilfrid, saint Cuthbert, saint Benoît Bischop, saint Adelm et le Vénérable Bède, dont la science fut si étendue, couvrirent l'Angleterre de moines du caractère le plus énergique. La mission de saint Augustin, continuée par saint Théodore, donna à l'Église d'Angleterre une vie nouvelle. Les rois et les reines, après avoir entretenu sans cesse les rapports les plus étroits avec les monastères, finissaient par se vouer eux-mêmes à cette vie de perfection évangélique.

Ce sont les moines qui ont formé l'Angleterre, au moins autant que les évêques ont façonné la France. C'est autour des abbayes que se sont établies les villes et les paroisses ; les moines ont partout répandu une solide instruction ; ils ont mis

en œuvre, en l'empreignant des tendances chrétiennes, tout ce que les Barbares avaient de bon dans leurs instincts. Ils ont formé les grandes propriétés territoriales, qui subsistent encore; ils ont organisé ces grandes assemblées qui étaient dans les habitudes des moines; les assemblées nationales furent décidées par la même inspiration, et les abbés siégèrent au milieu des landlords les plus élevés; l'alliance des abbés et des grands fut complète. Il devait en être ainsi, car le plus grand nombre d'entre eux étaient unis par les liens du sang. Nulle part autant qu'en Angleterre on ne vit les grands embrasser la vie monastique. Ce pays eut à cette époque une centaine de rois ou de reines qui furent élevés sur les autels. Aussi les donations furent sans mesure. En France la puissance royale a détruit les assemblées de la nation; le Césarisme les en a félicités; puis quand le parlementarisme a voulu les relever, le peuple d'avocats et d'intrigants qui se mit à l'œuvre commença par briser la grande propriété, et s'efforça de la rendre impossible. On n'a abouti qu'à l'agitation permanente. Les moines enseignèrent aux possesseurs des biens de la terre le soin des pauvres, selon les grands enseignements de l'Église, d'après lesquels le riche n'est que l'économe de la Providence en faveur des petits. Depuis que les moines ont disparu, ces grandes leçons ont été oubliées. Aussi le paupérisme et le prolétariat menacent de dévorer cette puissance anglaise, si fortement constituée par l'Église catholique.

L'influence de la femme chrétienne fut plus grande encore en Angleterre que dans aucune autre nation chrétienne. Cette influence doit être attribuée à l'ascendant de la virginité monastique. Les premières religieuses anglaises vinrent se former à Faremoutier, et allèrent fonder les monastères doubles, dirigés par ces grandes abbesses dont la valeur et la dignité produisirent des impressions si profondes, qu'elles furent admises dans les assemblées de la nation. Saint Vilfrid, saint Adhelm, saint Boniface dirigèrent ces âmes à de lon-

gues distances; et les lettres qui expriment la ferveur, les souffrances et la charité de ces saintes religieuses sont un des plus beaux monuments du cœur humain.

Voilà bien vraiment l'histoire de l'Angleterre, jusqu'au xe siècle; hors de là, il n'y a rien, tandis que dans ces récits, on trouve les plus suaves, les plus riches, les plus vivifiants souvenirs que l'on puisse rencontrer.

C'est bien une magnifique et véritable histoire que ce livre de Montalembert, si admirablement écrit, si vivement senti, si chrétiennement pensé. Hélas! pourquoi faut-il que la thèse libérale et la haine de tout adversaire vienne trop souvent fausser la note, les idées les plus belles, et assombrir les sentiments les plus pénétrants, dans ces *Moines d'Occident*, de façon à interdire ce livre à la jeunesse chrétienne, dont il corromprait d'autant plus sûrement les idées, au sujet de la grande hérésie moderne, qu'il a par ailleurs un fond plus catholique et plus riche.

Pourquoi cette belle chrétienté anglaise a-t-elle succombé à la plus humiliante des révolutions religieuses? Comment le caractère anglais, si plein de calme, de raison et de force dans le droit, a-t-il pu se plier à cette tyrannie dégradante et passionnée? Avec l'éloignement de Rome, ne faut-il pas en chercher une autre raison dans le petit nombre des martyrs? C'est le sang des chrétiens qui féconde à jamais la terre; et ce sont les immolations pour la foi qui inoculent cette foi dans le sang des générations pour les siècles.

L'Allemagne ne fait son apparition dans l'histoire qu'au moment où pénètrent dans son sein les missionnaires anglais et irlandais. Saint Villibrod, saint Vilfrid et surtout saint Boniface ont enfanté ce pays à l'existence, dont Dieu fait entrer l'utile souvenir, dans la mémoire des hommes; tandis que, malgré les efforts de l'orgueil humain, il anéantit la mémoire de ceux qui ne vivent pas de sa vie. Il est évident que, pour faire l'histoire de ces peuples, et pour l'enseigner, il faut grouper les faits autour des noms des Saints, dont le travail a donné l'existence historique à la barbarie.

Mais c'est en France particulièrement que l'idée chrétienne domine tout souvenir historique. L'histoire purement politique n'est qu'un squelette informe et décharné. L'agitation, les fluctuations sans fin subies par les diverses provinces, rendent l'arrangement des faits presque impossible et tout au moins ils sont pour la mémoire une surcharge pénible et sans fruit. C'est le cas de rappeler un mot justement célèbre : « La France a été formée par les évêques comme les abeilles font une ruche. » C'est donc dans la vie de ces saints évêques qu'il faut aller chercher le secret et la marche des faits. Le rationalisme l'a parfaitement senti ; aussi ces grands hommes, qui furent l'âme de la vie sociale contemporaine, ont-ils été étudiés par lui avec une grande insistance. Il ne pouvait en être autrement. L'intérèt qui s'attache aux chefs barbares, à Mérovée, aux fils de Clovis, aux princes Visigohts ou Bourguignons, est vite épuisé, ce n'est pas là qu'est le monde de la pensée ; c'est sur tous ces prélats gallo-romains, élevés par la force des choses, par leurs fonctions, par leur zèle, par leurs lumières et par leur dévouement à la tête des peuples, et contraints de prendre la direction du monde, que les yeux se fixent nécessairement. Le rationalisme en a été frappé ; mais dans cette période, moins qu'ailleurs peut-être, il n'a pas su voir l'élément surnaturel ; et il a cherché à tout expliquer par les mobiles les plus misérables, et souvent les plus vicieux. Il a tout défiguré, et ses appréciations ont prévalu dans les esprits. Combien de catholiques croiraient manquer à tous les égards dûs au progrès moderne, s'ils osaient mettre en doute ces conquêtes de la science. Gorini cependant a répondu, et il l'a fait si victorieusement, que nul n'a essayé de répliquer ; et les hommes de bonne foi se sont rendus ouvertement à la force des raisons que le savant et modeste érudit a développées. Aussi on serait tenté de remercier le rationalisme, qui nous a valu ces vigoureuses études, bien capables d'ouvrir les yeux des catholiques, et de faire sentir la valeur des Saints, qui ne sont l'objet de tant d'attaques, qu'en haine de la puissance de leurs œuvres. C'est aux Saints

de cette époque que Gorini a dû consacrer ses apologies, parce que c'est à eux que se sont adressées, dans ces derniers temps, les attaques ou les éloges insultants du rationalisme.

Or, tout a été bon à ce dernier pour cela, le parti pris, l'aveuglement, la légèreté, l'ignorance, les contre-sens. Ce serait amusant, si les résultats étaient moins déplorables. Le Saint est dépouillé de son auréole, pour ne laisser voir qu'un homme de très-mince valeur, bien inférieur aux hommes modernes, conduits par la lumière de leur raison.

C'est M. Guizot, avons-nous dit, qui a donné le ton, et il a été suivi par tous ceux qui, après lui, ont parlé de cette époque, sur laquelle on s'est plu à multiplier les recherches.

Ainsi prenant quelques lettres et quelques poésies de saint Sidoine Apollinaire, Guizot en a fait un épucurien, un ambitieux etc., et ce type a été exploité, pour arriver à conclure que les seigneurs gallo-romains, se jetaient dans l'Église, afin de conserver une certaine influence, mais qu'ils gardaient leurs mœurs païennes, en même temps qu'ils faisaient subir à l'Église une transformation qui l'amenait à l'aristocratie.

Quand on arrive à l'établissement des Francs dans les Gaules, on affirme que c'est le clergé gaulois qui disposait des populations ; il porta dit-on ses sympathies sur les Francs qui lui paraissaient plus disposés à embrasser son parti ; et de là le succès de ces derniers.

Ainsi, toujours d'après les mêmes appréciations : saint Avit aurait trahi la Bourgogne en faveur de Clovis ; comme il en aurait menacé Gondebaud pour le forcer à se convertir. Il aurait cherché à le remplacer par son frère Sigismond, qui se serait converti par cette perspective, mais en conservant ses mœurs païennes, avec le consentement de saint Avit. Ce Saint, ajoute-t-on, permettait le mariage des prêtres, et ne croyait pas à la suprématie de Rome.

Saint Hilaire d'Arles est un thème fécond contre ce qu'on appelle la tyrannie et les prétentions pontificales.

Saint Grégoire de Tours aurait, selon les mêmes écrivains, parlé des plus grands crimes avec indifférence ; il manque de

sens moral : Entraîné par une situation difficile, il devient timide ; et tombe dans une basse servilité.

Sainte Radegonde et saint Fortunat sont peints avec des couleurs scandaleuses. Sainte Radegonde tout d'abord se serait éloignée de la cour de Clotaire, afin de chercher une société plus dévote et plus polie ; puis sa retraite serait restée un compromis entre le monde et le couvent ; l'occupation qui primait toutes les autres, c'était l'étude des lettres. Sainte Radegonde tolérait bien certains plaisirs ; par exemple des scènes dramatiques, des réunions polies et nombreuses, des festins somptueux, etc. Une passion secrète pour un de ses parents aurait été pour elle un second motif non moins puissant que le premier de quitter la cour. D'autre part saint Fortunat se donnait sans mesure au plaisir de la table et aux poésies bachiques.

Le rationalisme vante ce qu'il appelle l'indépendance de saint Colomban, ses luttes vigoureuses avec Rome et avec le clergé gallo-romain trop esclave de Rome ; et il suppose d'ailleurs que le clergé gallo-romain fut jaloux de cet étranger.

Saint Augustin, l'envoyé du Pontife romain en Angleterre, est un des plus maltraités. Il aurait été conduit dans cette mission pour chercher la fortune, il aurait traité le clergé breton avec une tyrannie révoltante, et il aurait fini par égorger les moines qui résistaient à cette oppression.

Enfin saint Boniface n'aurait dû ses succès qu'au nom tout-puissant de Rome dont il se couvrait; son zèle était âpre et farouche ; il se montre très-doux contre tous ses adversaires, et à l'occasion il ne fut pas moins amer à l'égard du Pape.

Encore une fois ces idées assiégent de toutes parts l'enseignement aujourd'hui ; et les catholiques eux-mêmes s'y laissent surprendre. Et cependant ils sont indignés quand le monde ou l'impiété les traitent en hypocrites, et ils ne se redresseront pas, quand ils verront ainsi flétrir leurs pères dans la foi, et les Saints dont l'Église impose la vénération ?

Il y a cependant ici un aveu à faire : l'étude des auteurs païens entraîne plusieurs de ces illustres personnages à des

souvenirs et à des imitations qui ont donné prise contre eux. Saint Sidoine, saint Fortunat, Ausone ont écrit des pages qu'il faut regretter aujourd'hui. Le rationalisme sait ce qu'il fait, quand il pousse à outrance les catholiques vers les études païennes, mais ces derniers seraient bien aveugles de ne pas profiter de ces leçons.

Cette réserve faite, tous ces efforts de l'ennemi indiquent la voie à l'histoire chrétienne. « Là est le corps, puisque les aigles s'y rassemblent. (1) » C'est l'histoire de la sainteté en France qui doit fixer l'attention et le cœur de l'historien catholique ; bien sûr qu'il est de trouver là éminemment tout le reste, avec la lumière qui lui convient et les fruits qu'il faut chercher dans cet enseignement.

Il serait bon peut-être de jeter tout d'abord un coup d'œil général sur l'état monastique en France, pendant cette époque, car, pendant bien des siècles il sera désormais la source de toute sainteté, de toute science, de toute vie chrétienne.

C'est un admirable spectacle que le grand mouvement monastique des Gaules. Lérins fut la pépinière qui alimenta surtout le midi de notre pays ; mais il forma aussi la plupart des saints abbés, qui gouvernèrent les monastères de la Neustrie, du Limousin et de l'Auvergne. Saint Marcou de Nanteuil, saint Evroul d'Ouche, saint Brachion de Menat, saint Calais d'Anifle, saint Jean de Réomoüs, sont bien certes, au milieu d'une foule d'autres, de très-grandes âmes. Mais elles restent inconnues à des chrétiens qui répètent sans cesse aujourd'hui une foule de noms, rendus célèbres par leurs vices hideux, ou par une nullité surfaite pour tromper les yeux, et pour abaisser le niveau des intelligences et des cœurs.

Au septième siècle ce furent saint Colomban et l'abbaye de Luxeuil qui développèrent le germe sacré en Austrasie, pour former cet esprit d'Apostolat qui devait conquérir la Germanie. Saint Amand, saint Riquier, saint Vandrille de Fontenelle, saint Filibert de Jumiège, saint Baudry de Montfaucon, saint

Frodebert de Moutier-la-Celle, sainte Salaberge de Laon, furent d'autre part les plus illustres fondateurs de cette époque, dans l'Austrasie. Il faut y joindre le roi Clovis II qui dota Saint-Maur-des-Fossés, et le monastère si célèbre de Fleury-sur-Loire. Peu après sainte Bathilde fondait Chelles et Corbie ; et elle était suivie en divers lieux par plusieurs grands personnages. Enfin la translation des reliques de saint Benoît et de sainte Scholastique à Fleury donna un nouvel élan à l'institut monastique dans les Gaules

L'histoire ne saurait laisser dans l'ombre, sans perdre elle-même sa plus vive lumière, l'immense influence de ce ferment divin, qui, jeté au sein des Barbares stupéfaits, fut l'élément le plus puissant pour assouplir ces natures indomptées et les courber sous le joug de l'Évangile.

T. de Sainte-Marie.

(A suivre.)

DE L'IDÉE DE L'ÊTRE,

RÉPONSE

De M. l'abbé MURGUE à M. l'abbé BOURQUARD (1).

Mon Révérend Père,

Dans le numéro de janvier de la *Revue de l'Enseignement chrétien*, M. l'abbé Bourquard, professeur de philosophie à l'Université catholique d'Angers, veut bien honorer de sa critique mon petit livre : *Questions d'ontologie*. Rappelant les précieux encouragements que vous m'adressiez, il pense que, dans votre extrême bienveillance, vous êtes allé « certainement trop avant dans l'éloge. » Sur ce point, je suis parfaitement de son avis ; mais naturellement je le suis moins quand il s'agit de noter quelques-unes de mes propositions de fausseté ou de tendance au positivisme.

Toutefois je ne crois pas que M. l'abbé Bourquard ait bien

(1) En insérant ce travail, nous tenons à dire à nos lecteurs que la *Revue* ne partage pas les idées qu'il développe. Le compte-rendu du livre de M. l'abbé Murgue, publié dans notre numéro de décembre et origine de ce débat, nous oblige à donner cette explication. Nous ne croyons pas que la doctrine de l'idée innée de l'être de Rosmini soit conforme à l'enseignement de saint Thomas, et nous suivons en cela les interprètes les plus autorisés du Docteur angélique. Il ne nous paraît pas possible de garder ici la neutralité au point de ne pas déclarer notre pensée sur une question philosophique si importante. Du reste, il ne nous appartient pas de nous mêler à la discussion; M. l'abbé Bourquard répondra, et nos lecteurs suivront avec intérêt une lutte courtoise où les deux adversaires veulent aussi loyalement l'un que l'autre le triomphe de la vérité.

G. D.

choisi ce qui pouvait motiver la sévérité de ses conclusions. Tant d'autres passages sont plus discutables ! Là même où il porte son attention, il aurait pu relever une contradiction palpable : car, en même temps que j'affirme l'idée innée de l'être, ne m'arrive-t-il pas d'en faire le produit de l'opération abstractive de l'intellect !

C'est pourquoi, je prie M. Bourquard de me permettre d'affirmer de nouveau et de défendre ce qu'il blâme et condamne dans mon livre ; suivant en cela l'usage de quiconque fréquente la Philosophie. Mais en même temps, je me déclare prêt à me rendre à des raisons meilleures, si elles me sont présentées.

M. l'abbé Bourquard signale deux erreurs dans les *Questions d'ontologie. — Études sur saint Thomas* : 1° « La confusion introduite dans l'ordre d'acquisition de la première connaissance » ; 2° une autre « plus grave : La confusion de l'universel logique avec l'universel métaphysique. »

Première erreur. — En preuve de la première erreur, M. Bourquard cite cinq propositions et conclut immédiatement : « Qu'elles soient respectivement fausses, qu'elles contiennent dans leur ensemble la doctrine rosminienne des idées innées, ou plutôt de l'idée innée de l'être, c'est ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute. » Donc, trois points ne peuvent faire l'ombre d'un doute : la fausseté respective de mes propositions, leur connexité avec la doctrine rosminienne sur l'idée innée de l'être, et enfin leur fausseté parce qu'elles sont rosminiennes. Interprétée autrement, la phrase n'aurait pas de sens. Plus loin, à propos des mêmes propositions, M. Bourquard dit : « Nous voulons dégager saint Thomas de toute connivence avec la doctrine enseignée par M. Murgue. »

Ainsi, à son jugement, ces cinq propositions, 1° seraient respectivement fausses, sans l'ombre d'un doute ; 2° elles seraient opposées à la doctrine de saint Thomas.

Le savant professeur de l'Université catholique d'Angers a-t-il raison sur ces deux chefs? *Salva Reverentia*, je ne le pense pas, et je prouve mon sentiment.

1° *Fausseté des propositions.* — Rappelons d'abord les propositions signalées comme fausses (1)

« Le principe pensant ne peut exister sans cette idée (de « l'être), à laquelle il doit au moins la conscience de son être « propre. »

« L'idée de l'être a été donnée initialement à l'intellect « comme sa vie, car il ne peut connaître que dans cette idée ; « elle est le fondement qui permet les opérations spécifiques « de son activité. »

« Le moi ne peut rien connaître sans cette idée, pas même « lui.... et il n'aurait pu l'acquérir, parce qu'il devait le con- « naître d'abord avant d'acquérir d'autres connaissances. »

« L'idée de l'être a donc une importance principale pour le « moi ; elle lui fut donnée avec la vie, et c'est dans cette idée « qu'il commença d'abord à prendre connaissance de lui- « même. »

« L'acte qui créa le moi lui donna en même temps l'idée de l'être. »

Si ces proportions sont fausses, on conviendra au moins que leur fausseté ne se présente point avec cette évidence qui ne permet pas « l'ombre d'un doute ; » que l'erreur n'y apparaît point au premier regard, et qu'on peut les discuter sans être absurde. Il est donc excessif de les condamner sans autre examen.

Les preuves deviennent nécessaires. Mais il n'y a pas de preuves ; ou plutôt, je me trompe, il y a une preuve, une seule, et elle est indirecte. La voici : « Elles (ces propositions) contiennent la doctrine rosminienne... sur l'idée innée de l'être ; » donc elles sont fausses ; « c'est ce qui ne peut pas faire l'ombre d'un doute ». La conclusion se rapporte à l'antécédent comme au conséquent. Tout autre argument est jugé inutile. Ainsi c'est le nom et la doctrine de Rosmini qui font l'évidence de mon erreur. Car il est très-vrai que la doctrine rosminienne

(1) Questions d'ontologie, 1 chap., *De l'Idée de l'Être.*

sur l'idée innée de l'être est clairement contenue dans les cinq propositions ; en cela M. Bourquard ne se trompe pas.

Alors quelle est la valeur ou la non valeur de Rosmini comme philosophe ? La *Revue des sciences ecclésiastiques,* numéro de décembre 1876, nous fournit à point la réponse ; elle nous apporte les *Documents relatifs aux œuvres de Rosmini* dont l'Univers (Analecta) avait déjà parlé.

On y lit que, le 16 juin 1876, le Maître du sacré Palais apostolique, P. François-Vincent-Marie-Gatti, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, écrivait au Directeur de *l'Osservatore Romano* pour lui marquer sa peine (*lessi con dispiacere*) de ce qu'il avait publié, dans son journal du 14 juin, un article rendant compte d'un écrit interprétant, d'une manière défavorable à Rosmini, le décret *Dimittantur* de la Congrégation de l'Index. « Comme le caractère et la célébrité de *l'Osservatore Romano*, dit-il, pourraient faire croire à l'approbation de l'article susdit, je crois devoir vous déclarer que je n'aurais jamais consenti à sa publication. Et, de plus, j'ai à vous prier de ne plus recevoir aucun article sur le sens du décret *Dimittantur*, ni contre le docte et pieux Rosmini, ni contre ses ouvrages examinés et laissés sans censure. »

Et plus loin :

« On n'entend pas affirmer, par là, qu'il soit défendu d'avoir une opinion différente du système philosophique de Rosmini, ou d'être en désacord avec lui sur la manière d'expliquer certaines vérités, et même d'en donner la réfutation dans les écoles ; mais si l'on n'est pas d'accord avec lui sur la manière d'expliquer certaines vérités, il n'est pas permis pour cela de conclure que Rosmini a nié ces mêmes vérités. »

« Vous savez, » disait-il, en commençant sa lettre, et j'aurais regret d'omettre ce renseignement, « que les ouvrages de l'illustre philosophe Antonio Rosmini ont été soumis à un très-rigoureux examen par la sacrée Congrégation de l'Index, examen qui a duré depuis 1851 jusqu'à 1854. Vous n'ignorez pas non plus qu'à la fin de cet examen notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, heureusement régnant, par une condescen-

dance très-peu usitée, a daigné présider en personne l'assemblée des Très-Révérends Consulteurs et des Très-Éminents Cardinaux, dont il avait recueilli les votes, et qu'après avoir invoqué l'aide du Ciel par des prières ferventes, il a prononcé le décret suivant : « Tous les ouvrages d'Antonio Rosmini-« Serbati, qui ont fait l'objet de la récente enquête, doivent « être renvoyés (libres de censure). »

Ce témoignage solennel doit suffire pour que les voix passionnées des adversaires de Rosmini ne soient plus seules écoutées désormais. Combien d'auteurs sortiraient, aussi intacts et loués, des mains de la savante Congrégation ! Le nom de Rosmini mérite tout respect ; et, comme on me l'écrivait de Rome, le 27 décembre dernier, il est impossible de lire sérieusement ses écrits sans y trouver l'empreinte d'un génie philosophi quedes plus élevés, des plus profonds, et sans retirer de cette étude une grande utilité.

Sur la question qui nous occupe, l'idée innée de l'être, qu'il me soit permis de faire parler Rosmini lui-même. Le piquant est qu'il revendique l'autorité de saint Thomas en faveur de sa théorie.

Dans son ouvrage sur l'origine des idées, en note au paragraphe qui a pour titre : L'idée de l'être précède l'idée du moi (numéro 442, cinquième édition), il dit (1) : » Toute cette doctrine se trouve déjà dans le trésor de la science que nos pères nous ont transmise. Saint Thomas enseigne, au livre III contre les Gentils, chapitre XLVI, que notre âme, pour se connaître

(1) Tutta questa dotrina trovasi già nel deposito del sapere che hanno a no tramandato i padri nost i. San Tommaso, nel libro III contro i Gentili, cap XLVI, insegna che l'anima nostra per conoscere se stessa ha bisogno di una specie *intellegibile* come tutte l'altre cose, per la quale specie intellegibile null' altro si dee intendere se non un idea universale, alla quale l'anima (quest'ente particolare), appartenga come a suo genere, o per dir meglio, a suo predicato maggiore. L'anima dunque non si conosce in un modo diverso da tutte l'altre cose, ma mediante quel lume dell'*intelleto agente* (l'idea del essere) col quale tutte l'altre cose si conoscono. San Tommaso in tal modo viene a distinguere anche qui tra la *materia* e la forma della nostra cognizione. L'anima col sentimento di sè somministra la *materia* della cognizione, ma nulla più ; è solamente mediante un lume innato, che questa *materia* s'informa e diventa cognizione vera.

elle-même, a besoin d'une *espèce intelligible*, comme pour connaître les autres choses ; et que, par cette espèce intelligible, il ne faut rien entendre autre qu'une idée universelle, à laquelle l'âme, (cet être particulier,) appartiendrait comme à son genre, ou pour mieux dire, à son prédicat plus général. Donc l'âme n'a pas une manière de se connaître autre que celle qui lui fait connaître toutes choses ; mais elle se connaît, de même qu'elle connaît tout, au moyen de la lumière de l'intellect agent (l'idée de l'être). Saint Thomas vient encore à distinguer la matière et la forme de notre propre connaissance. Par le sentiment d'elle-même, l'âme fournit la matière de la connaissance, mais rien de plus ; et c'est seulement au moyen d'une lumière innée que cette matière s'informe et devient connaissance véritable. »

Rosmini cite ensuite le texte de saint Thomas et l'analyse à sa manière, c'est-à-dire à fond. Nous ne le suivrons pas plus loin, car je crois avoir obtenu ce que je voulais, et suffisamment montré que *l'illustre* philosophe mérite mieux qu'une proscription sommaire ; une théorie n'est pas à rejeter par la seule raison qu'elle vient de lui.

Il reste donc établi que mes propositions sur l'idée innée de l'être ne sont point fausses, d'une fausseté obvie, « qui ne peut faire l'ombre d'un doute, » ni en elles-mêmes (les arguments qui suivent apporteront surabondance de preuves), ni parce qu'elles sont rosminiennes.

Ajoutons qu'elles ne sont point fausses d'une fausseté latente et démontrable, mais au contraire, qu'*elles sont vraies*.

J'aborde l'argument de raison avec quelque appréhension : on me pardonnera de le donner dans une suite de propositions non développées ; je crains de lasser la bonne volonté de MM. les Directeurs et des lecteurs de la *Revue*. Je prie M. l'abbé Bourquard de m'aider ici de ses lumières et de sa science, même contre ses propres conclusions, s'il est nécessaire, mais dans l'intérêt de la doctrine de saint Thomas. Quand il s'agit de reconstruire la philosophie scolastique et thomiste, j'estime

que nous sommes tous désintéressés et désireux, avant tout, d'aller à la vérité. Les arguments tirés de l'autorité des commentateurs sont quelque chose ; les preuves de raison valent mieux, surtout quand, comme c'est ici le cas, il y a controverse sur la véritable pensée de l'auteur. Évidemment il faudrait attribuer à saint Thomas la doctrine qui aurait pour elle le poids du raisonnement.

Proposition : L'idée de l'être est innée dans l'intellect humain.

1. — Rien n'est sans avoir une forme, ni l'idéal ni le réel.

2. — La forme du réel suit la forme idéale : elle la reproduit dans ses lignes essentielles.

3. — La forme idéale d'un être créable, c'est la forme en laquelle il est possible ; on la nomme forme essentielle parce qu'elle est nécessaire.

(La forme idéale d'un être imaginé est celle que l'intellect humain compose avec les formes réelles (ou existantes dans le sensible) et qu'on peut représenter par les arts.)

4. — La forme essentielle de l'être créable est donc celle qui est dans l'intelligence divine, celle. que Dieu voit et fixe immuable en la voyant.

5. — La forme essentielle comprend la nature ou les lignes générales de l'être créable, et de plus, son individualité. Car :

6. — L'être fini ne peut être informé par la seule note individuelle ; il fait nécessairement partie d'un tout harmonisé, et les lignes harmoniques le pénètrent. Seul et unique, il serait inconcevable et impossible.

7. — L'être fini n'est pas davantage possible avec les seules notes générales, il ne serait pas intelligible dans la confusion des généralités. Donc :

8. — Le général n'existe et n'est possible que particularisé ou reproduit dans le particulier ; comme le particulier n'est possible que dans le général auquel il donne l'intelligibilité.

9. — La sagesse et la science de Dieu veulent les natures

des êtres, son intelligence veut leur détermination individuelle.

Ainsi la forme essentielle comprend la nature et l'individualité de l'être.

10. — La forme essentielle étant le possible, elle devra nécessairement apparaître dans le réel ou l'existant ; mais le réel n'a pas que la forme essentielle, dès que le possible et le réel diffèrent.

11. — La réalisation de l'être possible n'est pas nécessaire ; donc, par cela que l'être possible reçoit l'existence, il reçoit une forme *accidentelle*. (Au regard de Dieu qui la donne.)

12. — L'être possible a deux notes dans sa forme essentielle ; nature et individualité.

L'être existant aura aussi deux notes dans sa forme accidentelle d'existence : une qui donnera l'existence à la note générique de l'essence, et l'autre qui donnera l'existence à la note individuelle de la même forme essentielle.

13. — Parce que la forme accidentelle reproduit la forme essentielle informant une substance hors de l'intellect divin, nous la nommons : *Forme substantielle*.

14. — La forme substantielle, donnant l'existence aux deux notes de la forme essentielle, est elle-même invariable dans sa nature et dans son individualité ; autrement, l'existence ferait varier l'essence, ce qui est absurde.

15. — La forme essentielle est éternelle et nécessaire ; la forme substantielle paraît dans le temps, elle est donnée librement ; mais il y a, dans l'être existant, une troisième espèce de formes qui viennent de son activité propre et que l'on peut nommer : *formes acquises*.

16. — Les formes acquises ne peuvent apparaître que dans les lignes de la forme substantielle, puisqu'elles sont le fait de l'activité propre de l'être.

17. — Telle forme acquise n'est pas nécessaire, mais avoir quelque forme acquise suit nécessairement le fait de l'existence de l'être fini.

Cela posé, viennent les questions :

18. — Quelle est la forme essentielle d'un intellect ?

C'est sa possibilité métaphysique, dira-t-on ; sans doute, mais qu'est-ce que la possibilité pure d'un être, déterminé et spécifié qui n'a rien à lui ? par où est-il connu et classé ? La question ainsi posée est insoluble pour nous, elle revient à demander ce qu'est l'idée en Dieu : parole que Dieu se parle et qu'il ne peut redire à la créature. Cependant nous pouvons saisir quelque chose de la forme essentielle, en la considérant dans son actuation : car elle s'est rapprochée de nous en tant qu'elle est dans la forme substantielle. Vue de ce côté, la forme essentielle est le prototype éternel et nécessaire de tout intelligible. Donc la forme essentielle d'un intellect sera le *prototype d'un intelligible intelligent ou capable de connaître*.

19. — Alors quelle sera la forme substantielle d'un intellect ?

La forme substantielle n'étant pas autre chose que la forme essentielle informant une substance, il suit que la forme substantielle d'un intellect est le *prototype* intelligible et intelligent de cet intellect *devenu en acte* propre. En d'autres termes : *Connaître* ACTU *est la forme substantielle d'un intellect.*

20. La forme substantielle comprenant la note générique et la note individuelle de l'être, l'intellect (puisque sa forme est connaître) doit connaître par l'*idée générale en laquelle il est ordonné*, et en même temps se connaître aussi lui-même *par la présence substantielle de sa propre espèce intelligible*. Ainsi, par le fait seul de son existence, l'intellect se connaît et affirme son être particulier, son *moi*, dans la lumière ou s'actualise et s'éclaire sa vision de lui-même.

21. — On ne peut douter que l'idée générale de la forme substantielle ne se mêle à tout acte de connaître, puisqu'elle doit informer cet acte particulier.

22. — Tous les philosophes conviennent avec raison de la présence de l'idée de l'être en toute connaissance, ils ne diffèrent que sur l'origine de cette idée ; donc l'idée de l'être est l'idée générale de la forme substantielle : *connaître actu*.

23. — L'idée de l'être étant la note générale de la forme

substantielle de l'intellect, elle a donc été donnée à l'intellect avec cette forme, c'est-à-dire avec l'existence. Donc cette idée est *innée* dans l'intellect.

24. — Faire de l'idée de l'être une information opérée par l'intellect agent, serait faire de cette idée une *forme acquise*, c'est-à-dire une forme qui, comme toutes les formes acquises, n'est pas nécessaire à l'acte de connaître. Qui dira qu'on peut connaître sans l'idée de l'être?

25. — Si l'intellect ne peut connaître sans l'idée de l'être il ne peut pas davantage exister sans elle ; car connaître est son acte vital. Donc, faire opérer l'abstraction ou l'information de cette idée par l'intellect, serait faire opérer la *création* de l'intellect par lui-même (1).

Conclusion. Donc, l'idée de l'être est innée dans l'intellect, elle est de sa forme substantielle.

Il me sera permis de dire que mes propositions sur l'idée innée de l'être ne sont point d'une fausseté « qui ne peut faire l'ombre d'un doute, » bien qu'elles soient rosminiennes. Je crois donc pouvoir écrire de nouveau : « L'acte qui créa le *moi* lui donna en même temps l'idée de l'être ! »

2° Deuxième preuve de ma première erreur : *Saint Thomas est contre la doctrine de l'idée innée de l'être. M. l'abbé Bourquard apporte des propositions du saint Docteur qui détruisent celles qu'il extrait de mon livre.*

Les propositions opposées aux miennes en sont-elles vraiment les contradictoires? Ne se pourrait-il point que, dans les passages cités, saint Thomas n'ait eu en vue que les idées à acquérir ; ce que j'ai nommé plus haut les formes acquises? En supposant ce sens, les textes cités ne prouveraient rien contre moi ; car j'admets et même je montre que l'intellect agent est l'ouvrier de toutes les formes acquises. Mais avant d'entreprendre la discussion des passages que M. Bourquard m'oppose, j'ai d'abord à lui présenter d'autres textes de saint Tho-

(1) Questions ontologiques. *Étude sur S. Thomas*. pag. 22.

mas en faveur de l'idée innée de l'être. Peut-être que la lumière se fera sur cette question fondamentale.

Mgr Pierre-Marie Ferré, évêque de Casale-Monferrato en Piémont, dans un discours lu à l'Académie de la Religion catholique à Rome, le 18 août 1870, fait la question (1) : « *Que pense saint Thomas des idées innées* ? »

« Je commence par observer, répond-il, qu'il n'a point traité cette question directement, et qu'il s'est contenté d'en parler, en plusieurs endroits, selon les besoins du sujet qu'il devait développer.

« La critique veut donc que nous cherchions qu'elle a été la pensée du Docteur, touchant l'origine des idées, dans ces endroits, où il a touché de plus près à cette question ; que nous prenions ses paroles dans le sens le plus obvie et le plus naturel, excepté là où une vraie nécessité logique nous forcera parfois à en expliquer le sens caché et profond. » Et il cite *De Magistro*, art. 1.

« Pour expliquer l'acquisition de la science, il faut admettre « qu'il *en préexiste quelques germes en nous*, et ce sont les premières conceptions de l'intellect ; conceptions qui, au moyen « des espèces abstraites des choses sensibles, s'éclairent soudainement à la lumière de l'intellect-agent. . De ces principes universels sortent tous les autres principes *y renfermés* « *comme en leur germe*. Quand l'esprit passe de ces notions « universelles à la connaissance actuelle du particulier qui, « d'abord, n'était connu *qu'en puissance et d'une manière universelle*, alors seulement on dit que l'esprit acquiert la « science. »

« La science *préexiste dans celui qui étudie*, non pas en « puissance purement passive, mais aussi *en puissance active*, « autrement l'homme ne pourrait pas, de lui-même, acquérir « la science. »

« C'est en vertu des principes connus par eux-mêmes que « l'homme sait qu'il doit admettre avec certitude les choses

(1) *Revue des Sciences ecclésiastiques*, numéro de décembre 1876.

« qui en découlent nécessairement... Or, cette lumière de la « raison par laquelle ces principes sont pour nous évidents, « *nous vient de Dieu même, elle est une sorte d'image de la vérité* « *incréée gravée en notre esprit.* »

« Lorsque quelqu'un acquiert la science en *vertu du prin-* « *cipe intrinsèque qui en lui est la cause active de la science*, il « la possède seulement en partie, c'est-à-dire par rapport aux « *principes qui se trouvent en germe dans notre raison*, et que « pour cela nous nommons principes communs. »

« Ce qui est en puissance ne se réduit à l'acte qu'en vertu « *de quelque chose déjà en acte...*, toute doctrine ou discipline « intellectuelle est engendrée par *une connaissance préexis-* « *tante* (1).

« La vérité, d'après laquelle l'âme juge de toutes les « choses, est la vérité première ; car de même que c'est de la « vérité de l'intellect divin comme de sa source que découle « dans l'intellect angélique les idées innées des choses, de « même c'est de la vérité de l'intellect divin comme de sa « source que découle dans notre intellect la vérité des pre- « miers principes, d'après lesquels nous jugeons de toutes les « choses (2). »

Mgr Ferré entre ici dans des explications qu'il faut rapporter à cause de leur importance et de la clarté qu'elles répandent sur la question.

« Pour que personne, en entendant que les principes communs et les premiers germes de la science sont innés dans l'esprit humain, ne comprenne mal la grande théorie de saint Thomas, et ne croie que, d'après lui, l'homme porte en lui-même beaucoup d'idées innées, et qu'elles l'enrichissent de quelques connaissances spéciales, je ferai observer que, selon la doctrine du saint Docteur, l'intellect humain ne porte avec lui qu'une seule idée, savoir celle de la vérité ou de l'être très-universel, et que cette idée étant, par elle-même, tout à fait indéterminée, elle ne lui fournit aucune connaissance spéciale.

(1) *De anima*, L. III, Lect. x.
(2) Comparaison riche pour ma thèse.

Les affirmations du Docteur angélique là-dessus sont d'une évidence palpable.

« Dans les passages cités *(De Magistro)*, il dit que la lumière de la raison nous est communiquée par Dieu : que cette lumière contient à la vérité les principes communs, mais que, pour leur développement, il est nécessaire que l'esprit saisisse par les sens les termes auxquels ils s'appliquent, et enfin que c'est de cette lumière communiquée que toute la science reçoit son efficacité... Il dit (saint Thomas) que l'homme reçoit naturellement de Dieu l'image, c'est-à-dire, l'idée de la vérité première. Donc, il n'admet comme innée dans l'homme que la première des idées, la plus élémentaire, pour ainsi dire, celle qui est la source et le fondement des autres. Et si quelqu'un demandait quelle est cette idée première et innée, je répondrais encore avec notre Docteur que c'est l'idée de l'être, puisqu'il écrit (1ª Q. 16 art. 3) : « Comme le bien s'identifie avec « l'être, de même le vrai ; et comme le bien ajoute à l'être la « qualité de désirable, ainsi encore le vrai ajoute-t-il à l'être « son rapport nécessaire avec l'intellect. » Et dans l'art. 1er de la Quest. *de Veritate*, il explique ainsi sa pensée : « Ce que « l'intellect conçoit, avant tout, comme une notion très-claire, « et dans laquelle toutes les autres conceptions viennent se « résoudre, c'est l'être. »

Qu'on veuille bien me permettre ces nombreux et longs extraits : la question que M. l'abbé Bourquard a soulevée est considérable ; l'opinion qu'il veut faire prévaloir est fortement retranchée dans beaucoup d'esprits, et j'ai besoin d'appeler à mon aide, contre un tel adversaire, tous les vaillants champions que je puis trouver, A mon estime, ces citations sont encore trop brèves, il faudrait rapporter tout le discours où Mgr Ferré a traité magistralement le point en litige. J'y renverrai donc les lecteurs de *la Revue*.

La doctrine sur l'idée innée de l'être me semble recevoir ici sa forme définitive ; car il sera difficile de renverser ou de négliger de tels témoignages en sa faveur.

Mais ma réponse à M. l'abbé Bourquard ne serait pas com-

plète si je n'abordais pas la discussion des propositions de saint Thomas qu'il m'oppose, et qui, prétend-il, « détruisent » les miennes. Je suivrai leur numéro.

1° « Avant de produire un acte de connaissance par ses « facultés, le sujet connaissant n'a *aucune idée*, il est comme « une table rase. » (1ª Qu. 79, a. 2.) Voici le texte latin : « Intellectus humanus... est in potentiâ respectu intelligibilium ; et in principio est sicut tabula rasa, in quâ nihil est scriptum. » Rien ne m'empêcherait de traduire, avec une glose qui serait dans le sens de l'idée innée de l'être et des passages de saint Thomas rapportés ci-dessus, disant : « L'intellect humain est en puissance par rapport à *tous* les intelligibles *autres que lui-même ; existant et informé, il n'a point à opérer sa propre information, car il se connaît par sa seule présence.* — c'est dit ci-après, — mais, au principe *de son existence*, il est comme une table où rien n'est écrit. » Je crois ce sens le véritable ; en tout cas, le texte a besoin d'être éclairci par d'autres. Il se rapporte manifestement à l'absence des idées qui seront acquises et qu'on ne doit pas supposer innées, parce qu'elles ne sont pas nécessaires à la forme substantielle ; mais il ne dit rien de l'idée fondamentale et nécessaire à l'information substantielle du *moi*.

Voici un autre texte plus explicite : « Aristoteles posuit quod intellectus quo anima intelligit non habet aliquas species naturaliter inditas, sed est in principio in potentiâ ad *hujusmodi species omnes.* » (1ª Q. 84, a. 3.) M. Bourquard glose aussi, il traduit : « Dire que l'entendement est en puissance « d'acquérir *l'idée de l'être*, c'est dire qu'il ne l'a pas dans le « principe. »

Voilà deux fois que nous rencontrons ce mot *in principio*, au commencement ; avant d'aller plus loin, il faut en rechercher le sens. A quel moment faut-il placer ce commencement, est-ce avant la présence de l'idée de l'être dans l'intellect ? M. l'abbé Bourquard l'entend ainsi : « Dire que l'entendement est une puissance d'acquérir l'idée de l'être, c'est dire qu'il ne l'a pas dans le principe. » Mais alors qu'y a-t-il dans l'intellect

à ce principe? — Il y a la «puissance d'acquérir l'idée de l'être. » — C'est peu compréhensible : poursuivons donc. Cette puissance quelle est sa nature? A quoi se relie-t-elle? Est-elle dehors ou dedans par rapport à l'intellect? » Quelques commentateurs du Stagyrite lisant, dans certains passages de ses œuvres, que l'homme n'a pas de connaissance innée et que son intellect est une *pure puissance*, ne surent pas le concilier avec lui-même quand il dit, en d'autres endroits, que l'intellect-agent n'est pas une pure puissance de connaître, mais qu'il est en acte substantiellement ; parce que, autrement, il ne pourrait réduire en connaissance actuelle les choses perçues par les sens, c'est-à-dire fournir à l'intellect possible les *idées* qui, de leur nature, sont toutes universelles. Ils prirent donc le parti de supposer que, lorsque Aristote nomme l'intellect-agent, il entend parler de quelque intellect séparé de l'homme, intellect divin ou angélique, etc. (1). » Voilà qui est clair ; mais évidemment nous ne sommes point pour les Arabes que, d'ailleurs, saint Thomas réprouve. Il demeure donc que la puissance d'acquérir les idées soit dans l'intellect comme une de ses puissances. Ainsi l'*in principio* pose l'intellect pouvant agir à sa manière. Donc il le reconnaît existant. Et s'il le reconnaît existant, il le reconnaît substantiellement informé; et s'il reconnaît l'intellect substantiellement informé, il le reconnaît informé par une idée générale, et, en même temps, par une idée particulière. Car l'idée générale (mettons l'idée de l'être qui est la plus universelle) ne peut être en acte que par la connaissance particulière, comme la connaissance particulière ne peut être en acte si elle est séparée de l'idée générale. Les deux sont en acte l'une par l'autre et sont la forme substantielle de l'être. Séparez-les, l'être disparaît.

On peut et on doit donc traduire ainsi : « Aristote a enseigné que cet intellect, qui est la puissance intelligente de l'âme, n'a point par sa nature des idées innées, mais qu'au principe (au point de départ de son activité) il est en puissance d'ac-

(1) Rosmini, *Origine delle Idee*, N° 265.

quérir (il est organisé pour acquérir) *toutes les idées de cette sorte.* »

Les idées de cette sorte ! Qu'est-ce encore à dire? Saint Thomas reconnaîtrait-il deux sortes d'idées? Sans aucun doute : M. l'abbé Bourquard me fournit ici des armes contre lui ; il n'y a rien d'étonnant, du reste, qu'on ne puisse faire dire à saint Thomas le contraire de ce qu'il enseigne.

Le mot *species,* en effet, ne peut désigner, sous la même acception, des choses différentes. Or, l'idée de l'être est très-universelle, elle n'a aucune détermination, elle n'est pas connaissable par elle-même ; tandis que l'idée des êtres particuliers se présente avec le caractère de la détermination que demande l'existence et la connaissance. Et c'est évidemment cette distinction *d'idées*, de *species*, qu'Aristote et saint Thomas entendent quand ils disent : « Intellectus est in potentiâ ad *hujusmodi species* omnes. » Car pourquoi dire : l'intellect est organisé dès le commencement pour acquérir des espèces, des idées *de cette nature ;* s'il n'y a qu'une nature, qu'une sorte d'idées? L'idée de l'être est une information générale ; c'est la lumière intelligible dans laquelle le moi se connaît et s'affirme d'abord avant d'acquérir les autres formes intelligibles. Voudrait-on faire dire à saint Thomas : Au principe de son existence, le *moi* n'a rien d'inné, pas même sa propre espèce intelligible, pas même sa propre forme substantielle ; mais il est en puissance, mais il est organisé pour acquérir sa propre espèce intelligible, comme toutes les autres espèces ! C'est là cependant que va le sens donné à ce texte par mon honorable contradicteur.

« En lisant attentivement saint Thomas, on trouve que, là « où il nie les idées innées, il n'entend jamais parler que d'idées « ou d'espèces déterminées : *Anima intellectiva,* dit-il, *est « quidem actu immaterialis* (1), *sed est in potentia ad determinatas « species rerum* (Ie Qu. 79, art. 4, a4). Telle est précisément

(1) Dans le langage de saint Thomas, ce qui est *immatériel* est connaissable par soi.

« notre doctrine : nous nions que l'âme ait en naissant des « idées ou des espèces déterminées ; nous lui en accordons seulement *une, parfaitement indéterminée*. Elle est ce que saint Thomas n'appelle pas *idée*, mais lumière, et ce qui rend l'âme *actu immaterialem* (1). »

2° Tout le deuxième numéro de M. Bourquard me paraît avoir pour objet la matière sur laquelle opère l'intellect-agent pour en abstraire les formes acquises. Qu'on en juge.

« *Objectum primum intellectùs humani est natura rei materialis.*

« *Cum cognitio intellectûs nostri tota derivetur à sensu, id « quod cognoscibile est nobis à sensu est primo notum nobis « quàm id quod est cognoscibile ab intellectu.* (In lib. *Boetii de « Trinit, a.* 3.)

« La première connaissance n'est donc point une idée, mais « la perception d'une chose particulière. »

Volontiers, *l'espèce sensible* est d'abord présentée à l'intellect-agent qui en abstrait *l'espèce intelligible*, et, après que cette espèce a informé l'intellect possible, la connaissance par l'idée a lieu. Les formes acquises s'obtiennent ainsi; mais ce n'est pas la question.

La dernière proposition ne pourrait-elle pas se prêter à la traduction suivante : « La première connaissance n'est donc point une *connaissance*, mais la *connaissance* d'une chose particulière? » Car *l'idée* est connaissance, et la *perception* d'une chose particulière, également. Passons au 3°.

3° « Le moi ne se connaît pas par une idée, mais il a de lui « la première connaissance (*an est*), par sa seule présence, et « la deuxième connaissance (*quid est*), en raisonnant sur la « nature de ses actes. »

Le texte suit : « *Ad primam cognitionem de mente habendam, « sufficit ipsa mentis præsentia, quæ est principium actûs ex « quo mens percipit seipsam ; ad secundam autem cognitionem « de mente habendam requiritur diligens et subtilis inquisitio,*

(1) Rosmini. *Origine delle Idee*, n° 263, (nota 1ª).

« *undè et multi animæ naturam ignorant* (1^a Qu. 87, art. 1).

Il s'agit ici de deux sortes de connaissances de l'âme par l'âme : la connaissance vitale de son existence, et la connaissance scientifique de sa nature. Peu possédent la seconde; *multi animæ naturam ignorant*, nous n'avons donc pas à nous en occuper : opposer ces deux connaissances l'une à l'autre n'élucide pas la question de l'idée innée de l'être. Quant « à la première connaissance que l'âme prend d'elle-même » et que toute âme possède, saint Thomas dit que « la présense même de l'âme y suffit (à la produire? Non, à l'avoir), cette présence qui est le principe de l'acte par lequel l'âme se perçoit elle-même. »

Il me semble que c'est assez clair, et je ne comprends pas comment M. l'abbé Bourquard a pu m'opposer ce texte. Vainement voudrait-on disputer sur le comment « la présence de l'âme est le *principe de l'acte* par lequel elle se perçoit elle-même. » Vainement voudrait-on trouver là quelques indices de la présence de l'intellect-agent opérant cette connaissance première. L'âme ne doit-elle pas être active en prenant possession d'elle-même, en affirmant son existence? Car ce n'est pas un autre qui prononce le *moi*, c'est l'âme; et ce qui est la *cause* et le *principe* de son acte affirmatif c'est sa seule présence, dit saint Thomas: *ad primam cognitionem de mente babendam, sufficit ipsa mentis præsentia, quæ est principium actûs ex quo mens percipit seipsam.* — Mais encore que devient l'intellect-agent dans l'acte de la première connaissance? — Eh bien! soit, parlons-en. L'intellect-agent, pour agir à sa manière (peut-il agir autrement?) avait à recevoir l'espèce sensible de l'intellect passif qui avait reçu lui-même l'impression sensible (à vrai dire, je ne vois pas qu'elle espèce sensible peut servir à l'information *substantielle* du *moi*); il avait à en abstraire l'espèce intelligible *substantielle*, (1) puis à en informer l'intellect possible, et enfin à se connaître lui-même, fruit de ses labeurs. Mais hélas! il a été devancé, l'opération se trouve

(1) L'abstraction de l'espèce substantielle, c'est chose incompréhensible : ce serait une *décréation* (pardon) ou une *recréation*.

faite avant même qu'il ait songé à agir ; et le pire, c'est que lui-même aussi a été informé à son insu ; — la présence de l'âme, présence qui est aussi un peu la sienne, — a subitement montré le travail tout achevé. Oui, la connaissance de l'âme par l'âme est opérée sans son secours, il est obligé de la subir ; connaissance rudimentaire, il est vrai, mais telle quelle elle subsistera, il n'y a pas à y revenir, l'âme ne s'y tronpera jamais, elle se connaît, se possède et s'affirme. O infortuné intellect-agent !

4° « Il n'est pas vrai que toute connaissance soit acquise par « les notions premières et les premiers principes. »

Je ne vois pas comment n'importe quelle connaissance peut être connaissance si elle n'est fondée sur les premiers principes, et acquise par le moyen de leur lumière? « *In accipiendo* « *scientiam non semper principia et elementa sunt priora* ; *quia* « *quandoque et effectibus sensibilibus devenimus in cognitionem* « *principiorum et causarum intelligibilium.* » (1° Qu. 85, art. 8.) Il ne s'agit pas ici de *toute* connaissance et surtout il n'est pas question de la première connaissance de l'âme par elle-même, il s'agit de la *science*. Saint Thomas a en vue cette « *secundam* « *cognitionem de mente habendam* » qui veut une recherche subtile, telle que beaucoup ne peuvent la faire. (Voyez 3° ci-dessus.) Je traduis donc : « Dans l'acquisition de la *science* on ne procède *pas toujours* par la synthèse, parce que l'analyse et l'observation des effets sensibles nous conduisent *parfois* à la connaissance des premiers principes et des causes intelligibles ».

Ce passage ne vient évidemment pas à la question.

Résumons : la thèse de Mgr Ferré et les preuves qui l'établissent, et d'autre part l'argument de raison nous aidant à élucider la pensée du saint Docteur dans les textes qui m'ont été opposés, on voit que le 1° et le 2° me sont favorables ; ils contiennent la doctrine de l'idée innée de l'être. Quand au 3° et au 4°, ils sont hors de la question.

Je ne crois donc pas que les propositions de mon livre,

signalées par M. l'abbé Bourquard, puissent lui mériter le sévère jugement qu'il en porte, quand il dit, avec l'autorité que lui donnent sa science et sa grande position dans l'Université catholique d'Angers : « J'étais convaincu depuis longtemps qu'une appréciation favorable du livre en question est inconciliable avec le maintien de la doctrine de saint Thomas. » et plus loin : « Qu'elles soient (ces propositions) respectivement fausses... c'est ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute. » et enfin : « nous voulons dégager saint Thomas de toute connivence avec la doctrine enseignée par M. Murgue. »

La première connaissance par l'idée innée de l'être est-elle vraiment acceptable ? Me suis-je donc séparé de saint Thomas sur ce point ?

C'était ma première erreur ; venons-en à la seconde « plus grave ».

Deuxième erreur. M. l'abbé Bourquard la formule en ces termes :

« L'erreur la plus grave de M. l'abbé Murgue... est la con-
« fusion qu'il fait de l'universel *logique* avec l'universel *méta-*
« *physique.* » Et plus loin : « La confusion introduite par
« M. Murgue entre l'universel *logique*, qui n'a aucune exis-
« tence hors de l'intellect, et l'universel *métaphysique, ens*
« *commune,* considéré sous le point de vue général de l'être,
« mais qui a une existence très-réelle hors de l'esprit,
« ne tend à rien moins qu'à donner raison à Hégel, à
« M. Vacherot et à tous les positivistes qui rejettent la méta-
« physique. »

Certes, j'ai fait de bel ouvrage, et me voilà en bonne compa-gnie !

Comment le P. de Bonniot, dans les *Études religieuses*, M. A. Dupont de l'Université de Louvain, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* ne m'ont-ils pas averti ? Et vous même, mon Père, dans votre *Revue de l'enseignement chrétien,* comment avez-vous pu me laisser en paix dans cet abîme ?

Les preuves, s'il vous plait, les preuves?

Rapportons le texte, dit M. Bourquard : « L'idée de Dieu « est-elle contenue dans l'idée de l'être en général? *Réponse.* « L'affirmative ferait de Dieu une division d'une catégorie su- « périeure à lui (p. 18). — L'idée de l'être ne contient pas « celle de Dieu (p. 20). »

Oui, j'ai bien écrit cela, mais pas rien que cela. M. Bourquard, cependant, ne cite pas autre chose et il fait suivre cette citation des conclusions que voici :

« De là, il suit qu'il n'y a point de métaphysique, car « l'objet de cette science est précisement la notion de l'être « considérée *sub solâ ratione entitatis,* abstraction faite de « toutes les autres déterminations. Donc, si l'idée de l'être ne « contient ni l'idée du monde, ni l'idée de l'homme, ni l'idée « Dieu, il s'ensuit que la cosmologie, l'anthropologie, la théo- « logie naturelle ne sont point des divisions de la métaphy- « sique, science de l'être *commun,* considéré *sub solâ ratione* « *entatis.* »

Eh bien! j'en demande pardon à M. l'abbé Bourquard, je ne comprends pas son argument. La légitimité de ses conclusions m'échappe absolument.

Essayons cependant de découvrir d'où me vient cette avalanche : pour y parvenir, je dirai ce j'ai mis dans mon texte ; ensuite je conjecturerai ce que M. Bourquard y a vu ; et enfin je chercherai à quelle doctrine sur l'idée de Dieu et celle de l'être, M. Bourquard a pu rapporter mon texte pour l'incriminer à ce point.

1° Ce que j'ai mis dans mon texte. Rapportons-le, mais en entier, afin que les lecteurs le connaissent autant que M. Bourquard a pu le connaître.

« L'idée de Dieu est-elle contenue dans l'idée de l'être en général? *Réponse.* L'affirmative ferait de Dieu une division d'une catégorie supérieure à lui. Dieu ne se prête à aucun par-

tage, il est unique et incomparable, par conséquent, l'idée de l'être en général ne saurait renfermer celle de Dieu. « L'être « est dit par analogie de Dieu et de la créature, mais de Dieu « par priorité, et de la créature, d'une manière secondaire ; « car il est plus vrai que Dieu existe par-dessus et en dehors « de tout être, qu'il n'est vrai qu'il soit un être à la manière de « Denis ou de Damascène. Toutefois, de ce que Dieu et la « créature sont dits des êtres par analogie, il ne suit pas que « l'être soit antérieur à l'un et à l'autre, de même que l'être « est antérieur à la substance et à l'accident, dont il est dit « aussi par analogie. Afin de bien comprendre ceci, il faut « savoir que lorsque la raison de l'analogie est toute dans l'un « des sujets auxquels on l'applique, comme on voit que toute « la raison de l'être est absolument renfermée et comprise en « Dieu, alors le prédicat n'est pas antérieur aux sujets dont il « est dit par analogie, puisque le prédicat (ici l'être) ne dé- « passe point l'un des sujets, mais est essentiellement compris « en lui (1). » Et plus loin : « Faire de l'infini une division de *plus grand* que lui est absurde, dès que *plus grand* que l'infini n'existe pas. Donc, l'idée l'idée de l'être ne contient pas l'idée de Dieu, mais l'idée de Dieu contient *virtuellement* l'idée de tout être possible. »

Qu'ai-je donc dit et voulu dire? Simplement ceci : Que l'idée de l'être est moins vaste que celle de Dieu. Véritablement peut-on s'y tromper? Entendu dans son vrai sens, mon texte, celui de saint Thomas au fond, mérite-t-il tant d'injures?

2° Qu'a pu voir M. l'abbé Bourquard dans mon texte? Ici, je conjecture afin de trouver l'explication des conclusions excessives que j'ai rapportées. Or j'avoue que j'ose à peine formuler un soupçon. Quand je dis : « L'idée de l'être ne contient pas celle de Dieu, M. Bourquard aurait-il lu : Dans l'idée

(1) S. Thomas, Opusc. 41, chap. I.

de l'être on ne peut pas rencontrer celle de Dieu ? Si cela était, nous aurions la raison de ce passage : « De là, suit qu'il n'y a point de métaphysique, etc. » Mais cela n'est pas et ne peut être. M. Bourquard n'a pu s'en tenir de préférence au manque de précision du texte lui-même, en négligeant la clarté du contexte ; il n'a pu le faire surtout après avoir lu et rapporté :

« L'affirmative (l'idée de Dieu contenue dans l'idée de l'être), ferait de Dieu une division d'une catégorie supérieure à lui. » Ce qui signifie que l'idée de l'être ne contient pas l'idée de Dieu comme une de ses divisions, mais ne signifie pas que l'idée de l'être exclut celle de Dieu. C'est trop évident pour que je puisse soupçonner que M. l'abbé Bourquard ne l'a pas vu, ou que, l'ayant vu, il ait cédé au plaisir de frapper Je repousse donc invinciblement toutes ces conjectures, et je confesse mon incapacité absolue à comprendre la pensée de M. Bourquard sur mon texte.

3° Il reste que M. l'abbé Bourquard pense autrement que moi sur l'idée de l'être et sur l'idée de Dieu, dans leurs rapports, et que le point de départ de ses conclusions soit caché dans cette différence de doctrines. Mais si je dis : « L'idée de l'être est moins vaste que l'idée de Dieu, » il n'y a plus qu'à dire : « L'idée de l'être est plus vaste que celle de Dieu » pour établir une opposition à ma proposition.

Serait-ce là ce que pense M. Bourquard ? Non, c'est impossible encore. Car il n'y a pas de métaphysique pour Dieu : Dieu voit dans une plénitude infinie et précise tout l'existant et le possible, et c'est dans la vérité de sa vision que la métaphysique fonde sa certitude, *tota ratio entis absolutè in Deo reperitur* (S. Thomas, opuscule 41, chap. I). Or, si l'idée de l'être était plus vaste que celle de Dieu, la métaphysique existerait pour Dieu, et la vérité des connaissances de son intellect devrait emprunter à la vision d'un être supérieur leur vérité, leur intelligibilité propres. Ce qui est absurde.

On ne peut donc imputer cette doctrine à M. l'abbé Bourquard.

Je conclus en présentant mes excuses aux lecteurs de la *Revue :* mon texte me paraît inattaquable; d'autre part, je n'imagine pas quel sens M. l'abbé Bourquard y a vu ni à quelle lumière de doctrine il le juge, il me devient donc impossible de leur rendre raison de la deuxième erreur « plus grave » signalée dans mon livre.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage du profond respect de votre très-humble serviteur.

L'abbé A. Murgue,

Aumônier du Pensionnat des Sœurs de Saint-Charles, à Charly (Rhône).

Le 9 février 1877.



REVUE DU MOIS.

I. Ministère de l'Instruction Publique. — II. Universités Catholiques. — III. La politique.

I. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Ministère de l'Instruction publique a publié l'état comparatif des crédits qui lui ont été alloués en 1876 et 1877. Il n'y a que des augmentations. Voici les principales :

Les crédits alloués aux Facultés ont été portés de 5,113,800 francs à 8,580,180 francs, soit une augmentation de 3,475,000 francs,

Ceux alloués à l'École d'Athènes s'élèvent de 62,500 francs à 127,700 francs, soit une augmentation de 65,000 francs.

Les dépenses d'instruction primaire imputables sur les fonds de l'État, se sont élevées de 17,916,762 francs à 23,135,910 francs, soit une augmentation de 5,217,154 francs.

Le total du budget a été porté de 38,220,415 fr. à 49,211,282 fr., soit une augmentation de 10,990,867 francs.

Ce dernier chiffre est éloquent et il répond aux transports lyriques qui ont retenti, et dans les assemblées populaires de la capitale et sur les pics neigeux de la Savoie.

Ce n'est pas seulement l'instruction primaire qui attire l'attention du Gouvernement, c'est encore et surtout l'enseignement supérieur.

Les crédits alloués aux Facultés ont été presque doublés, et en outre on élabore dans les bureaux ministériels un vaste projet qui remanierait complétement la vieille organisation académique. Douai perdrait sa Faculté de droit qui serait transférée à Lille, à côté de l'Université catholique ; Toulouse supplanterait Montpellier qui ne

conserverait que sa Faculté de médecine amoindrie et bientôt délaissée; Angers pourrait peut-être devenir un centre universitaire, et les catholiques en fondant autre part d'autres Facultés, attireraient sans doute la sollicitude gouvernementale sur les points aujourd'hui oubliés. Le Ministre a bien donné aux villes de Douai et de Montpellier toutes les assurances possibles de son bon vouloir; mais si les changements n'ont pas lieu tout de suite, ils s'opéreront insensiblement à mesure que se présentera une nouvelle occasion de resserrer le réseau universitaire.

II. — UNIVERSITÉS CATHOLIQUES.

Tous les efforts tentés par l'État ont excité davantage le zèle des catholiques. A Toulouse ils se sont mis à l'œuvre, et en quatre souscriptions ont réuni 474,145 francs. L'Archevêque s'est inscrit en tête pour 8,000 francs; M. Lasvignes a donné 80,000 francs pour la fondation d'une chaire; les dons de 5,000, 2,000 et 1,000 francs sont nombreux; enfin, l'Association des Pères de famille compte déjà une centaine de souscripteurs, c'est-à-dire cent membres. Les autres diocèses n'ont pas encore envoyé leurs offrandes; mais si l'on ne considère que celles de la Haute-Garonne, on peut sans exagération fonder les plus belles espérances sur la future Université du Midi. Le Congrès qui s'est tenu dernièrement à Toulouse n'est donc pas demeuré stérile; il a donné l'élan à tout le mouvement catholique dans cette contré,equi se manifeste déjà par la création d'une Université catholique, et qui en même temps donnera un plus grand accroissement aux œuvres ouvrières.

A Angers, les professeurs de l'Université catholique prêtent un concours actif aux œuvres ouvrières, en donnant des cours publics. M. Gavouyère, doyen de la Faculté de droit, a réfuté, devant un public nombreux presque entièrement composé d'ouvriers, les principales erreurs répandues sur 89.

A Lyon, M. Lucien Brun a montré en quelques leçons quels étaient les droits de la famille, et il a battu en brèche le mariage civil. Les départements limitrophes commencent à envoyer leurs offrandes à l'Université de Lyon, et nous ne doutons pas que la Faculté de droit, si florissante aujourd'hui, ne soit avant peu entourée d'autres Facultés.

On signale encore de nouvelles souscriptions pour l'Université de

Lille; le total des sommes souscrites dépassera bientôt le chiffre de 6,000,000.

La séance d'ouverture de l'Université de Paris a eu lieu le 15 janvier. Leurs Éminences les Cardinaux de Bonnechose et Guibert présidaient la cérémonie. A côté d'eux avaient pris place NN. SS. les Archevêques de Bourges, Sens, Reims et Larisse, et NN. SS. les Évêques de Saint-Brieuc, Chartres, Séez, Nancy, Vannes, Beauvais, Évreux, Nevers, Le Puy, et Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes. NN. SS. les Évêques d'Orléans et de Versailles s'étaient faits représenter; le premier, par son coadjuteur Mgr Couillé; le second, par Mgr Ardin, camérier secret de Sa Sainteté. Dans l'assistance on remarquait MM. Chesnelong et Depeyre, qui vient d'être nommé administrateur de l'Université catholique.

M. le chanoine Conil, vice recteur de l'Université, a pris le premier la parole. Il a souhaité la bienvenue aux Prélats qui présidaient la séance, adressé des remerciements à tous ceux qui avaient contribué à la fondation et au développement de cette Université. Enfin, il parle de l'esprit qui anime les diverses Facultés, des services qu'elles rendent, des espérances qu'on peut concevoir pour l'avenir.

M. *Terrat* professeur de code civil a donné un aperçu rapide sur les travaux des étudiants dans l'année qui vient de s'écouler et exposé la situation actuelle de la Faculté. Elle est excellente. Plus de deux cents étudiants, la plupart de première ou de seconde année, se sont fait inscrire; c'est un excédant de quatre-vingts inscriptions sur l'année passée. Les professeurs trouvent là un grand encouragement; aussi ne négligent-ils rien pour soutenir les études à un niveau élevé. C'est sur ce point qu'a insisté M. Terrat.

« La faculté libre de droit de Paris, a-t-il dit, semble avoir pris pour devise : *Agir au lieu de parler*. Elle n'ignore pas, en effet, que la liberté d'enseignement sera jugée non d'après ses paroles mais d'après ses actes, non point sur le bruit qu'elle fera mais dans ses résultats. »

Et plus loin : « Nous poursuivons deux buts : forcer les étudiants au travail; d'autre part, créer entre eux et le professeur des relations suivies qui seront de la plus grande utilité pour leurs études. »

Le professeur énumère ensuite les mesures qu'on a prises à cet effet: appels au commencement des cours, examen établi au milieu de l'année et qui peut suspendre la prise des inscriptions; leçons supplé-

mentaires dans lesquelles le professeur interroge les étudiants ; leçons facultatives données par des suppléants; conférences présidées par un professeur où les jeunes gens discutent des questions judiriques. Mais l'institution la plus neuve est sans contredit celle du Patronat. Voici en quels termes l'expose l'éminent professeur.

« Dans notre Faculté l'étudiant choisit à son arrivée, avec l'assentiment de M. le Doyen, un patron. Le patron est un professeur sur lequel l'étudiant a droit pour ainsi dire, auquel il peut aller demander conseil sur tout ce qui l'intéresse, et cela sans crainte de le déranger, d'être importun. Et de plus, comme il garde ce patron durant tout le cours de ses études, il y aura dans les conseils donnés, dans la direction, une suite qui rendra ces rapports plus commodes et plus utiles. »

Ces mesures ont dès le début produit d'excellents résultats. Devant le jury mixte, sur soixante-deux candidats qui se sont présentés, cinquante ont été admis et douze ajournés ; devant les Facultés de l'État sur vingt-neuf candidats qui se sont présentés vingt-trois ont été admis et six ajournés. Les résultats ont été les mêmes devant les deux jurys, ce qui prouve que les professeurs de l'Université catholique se sont montrés justement sévères. Parmi les étudiants de première année cinq ont obtenu l'unanimité de boules blanches et trois deux boules blanches et une blanche-rouge.

M. *de Lapparent* a fait un rapport intéressant sur la Faculté des sciences. Tous les cours sont régulièrement suivis par un grand nombre d'auditeurs dont plusieurs prennent leurs inscriptions pour la licence. Le cours de physique compte même neuf candidats à la licence et trois licenciés aspirant à compléter leur éducation scientifique. Le cours de chimie est suivi par six candidats à la licence; l'année passée, sur cinq candidats qui suivaient les cours et se sont présentés à la Sorbonne, quatre ont été admis. Au cours de zoologie, parmi les auditeurs, figurent plusieurs candidats laïcs à la licence-ès-sciences naturelles. L'enseignement de la zoologie sert de complément au cours de philosophie du P. Bayonne. Le professeur de minéralogie complète ses leçons orales en dirigeant des excursions scientifiques aux environs de Paris. Enfin la bibliothèque a reçu plusieurs accroissements précieux. Ce sont les collections de MM. *Payen* et *Thulasne*, un grand nombre de livres scientifiques donnés par la famille de *M. Ch. Sainte-Claire-Deville* et plusieurs ouvrages provenant de la bibliothèque de M. *de Franqueville*.

M. *Nisard* a présenté un rapport plein d'intérêt sur la Faculté des lettres dont les cours sont régulièrement suivis par une nombreuse assistance, dans laquelle plusieurs candidats à la licence se font remarquer par leur assiduité.

S. E. le Cardinal de Bonnechose a surtout insisté dans son discours sur la nécessité d'attaquer le mal à sa racine, qui est l'oubli de Dieu dans l'enseignement des jeunes générations. L'auditoire a été vivement ému, quand le Prélat a rappelé la fin si glorieuse de l'antique Université de Paris qui, dans une délibération unanime, préféra mourir plutôt que d'accepter le serment constitutionnel.

S. E. le Cardinal Guibert a terminé la séance en adressant quelques paroles à l'assistance. Il a dit que son âge lui permettait d'être le père des professeurs et des étudiants de l'Université. Il a ajouté qu'il était fier de les montrer en ce jour à ses amis, comme il pourrait l'être un jour de les montrer à ses ennemis.

III. — LA POLITIQUE.

Les lauriers que M. Jules Simon avait cueillis en montant au pouvoir se sont flétris en un moment d'orage. Les gauches qui avaient applaudi aux premiers accents d'un ministre ont voulu, elles aussi, prendre part au concert républicain, et elles se sont précipitées en chœur sur la Commission du budget. Leur coryphée, le puissant Gambetta, s'est élancé avec son ardeur première ; aussi s'est-il emparé de nos talents, (nous parlons un langage athénien), pour déployer ses talents financiers. Il trône en ce moment sur son fauteuil présidentiel sur lequel il s'est solidement établi. La situation reste donc la même et le ministère, pour sauvegarder son existence menacée, sera poussé à faire bien des concessions aux exigences radicales. La gauche trouve cependant sa conduite trop modérée et, à chaque instant, elle jette à la tribune une nouvelle interpellation. Un maire accuse le gouvernement de n'avoir pas porté assez de respect à son écharpe municipale, et, avec l'autorité d'un député républicain, il réclame pour lui la liberté absolue de fermer les Cercles catholiques et de révoquer les magistrats : un autre pense que le ministère des affaires étrangères conviendrait peut-être à ses aptitudes spéciales ; enfin le farouche Madier de Montjau ne retire ses interpellations que parce que les cordes de sa lyre (style obligatoire et laïc) demeurent obstinément muettes et se refusent à faire vibrer des accents improvisés.

Loin de se laisser distraire par toutes ces luttes oratoires, nos

députés se sont renfermés dans leurs commissions où ils sont absorbés par leurs nombreux travaux. Dans leur ardeur à vaquer aux affaires du pays, ils ont refusé impitoyablement le jour de congé que demandait la droite pour assister aux funérailles du général Changarnier. Nos législateurs ont bien d'autres occupations. C'est à peine si M. Gambetta trouve le temps de passer un habit noir pour paraître au bal de l'Élysée.

En revanche les Commissions étudient sérieusement une pétition signée par soixante-dix citoyens ciotadins qui réclament l'expulsion des Jésuites. Aussi les projets de ce genre ne manquent pas. M. Raspail demande qu'on abolisse le célibat ecclésiastique, un autre radical veut supprimer la loi, bien théorique cependant, sur le repos dominical votée par l'Assemblée nationale. Enfin,—comme si toutes ces mesures ne répondaient pas assez au progrès moderne, un citoyen n'entend dispenser du service militaire que les jeunes clercs effectivement présents au Séminaire. Les menaces que l'on lançait aux ordres religieux ne sont donc pas de simples déclamations plus ou moins théoriques, elles reçoivent déjà leurs effets.

La Commission de l'enseignement primaire s'est surtout distinguée par son zèle radical. Appelée à examiner la loi présentée par M. Waddington tendant à augmenter le nombre des écoles, particulièrement dans les petites localités, elle a cru être appelée à une plus haute mission. Les citoyens Bousquet, Allègre, etc, qui la composent ont admis le principe de l'instruction laïque, obligatoire et gratuite. Trois membres sur onze ont seuls élevé quelques timides observations sur la laïcité ou l'obligation. Comme on le voit la Commission est disposée à pousser son travail beaucoup plus loin qu'on ne l'avait cru tout d'abord et l'on doute qu'elle se contente du projet Waddington. MM. Mallet, Naquet et consorts, quoique radicaux, ont proposé de doter chaque commune d'au moins deux écoles. Cet amendement est dirigé contre les écoles mixtes. Son adoption par la Chambre et le Sénat ferait cesser ce scandale public qui est consacré depuis si longtemps par l'Enseignement officiel. Comme ce projet n'est pas simplement laïque, nous ne savons si la Commission le prendra en considération. En revanche beaucoup d'autres plus anti-cléricaux seront adoptés. La campagne entreprise en faveur de L'INSTRUSSION porte ses fruits et le député de Moutiers qui envoie à ses électeurs des épitreé si touchantes sera pleinement satisfait en voyant que sa voix a trouvs un HÉCHO.

Les députés savoyards ne sont pas les seuls à réclamer la propagation de l'instruction laïque dans les classes ouvrières. Le valseur de l'Élysée, Gambetta, a bien voulu prendre part à la campagne et appuyer ses fidèles alliés. Dans une réunion publique, tenue à Paris, il a recommandé l'extension des bibliothèques populaires, et à ce sujet, il est revenu sur son thème de l'instruction. Comme toujours il a dit qu'elle préparait l'émancipation des peuples; aussi a-t-il été chaudement applaudi. Si l'ex-dictateur parle, d'autres agissent. Il y a quelque temps la police belge a saisi chez un libraire de Bruxelles pour dix mille francs de livres immoraux destinés à l'exportation en France. Et pendant que l'étranger cherche à nous corrompre, la mauvaise presse répand chaque jour, à Paris seulement, *huit cent mille* exemplaires, et nous ne comptons pas toutes les brochures que répandent les diverses Sociétés d'enseignement.

EM. DELORMAIE.

P. S. — C'est le samedi, 24 février, qu'est venu devant le Conseil d'État le procès intenté à l'administration par l'Université de Lille. Après une brillante plaidoirie de Me Sabatié, le Commissaire du Gouvernement, défenseur naturel du Ministre de l'Intérieur, a reconnu qu'en cette circonstance M. de Marcère avait outrepassé ses pouvoirs, et il a conclu à l'annulation de l'acte ministériel; le Conseil a remis à huitaine le prononcé du jugement.

E. D.

LE SALUT DE LA FRANCE.

LE SACRÉ-CŒUR.

Les congrès de la paix et les livres sociaux qui veulent amener l'âge d'or, oublient trop que le sang est le seul élément de réparation.

Point de salut, a dit le Saint-Esprit sans effusion sanglante (1), et à toutes les utopies qui suppriment, aujourd'hui, le sacrifice, comme aux jouissances brillantes qui devaient, le siècle dernier, assurer notre grandeur, Jésus qui aime la France, répond en lui offrant l'asile de son Cœur Sacré!

Verser le sang dans ce réservoir sublime, et, quand il est purifié et ennobli, le répandre, c'est là le sacrifice.

Depuis quatre-vingts ans et plus, des torrents de sang français ont coulé pour la patrie sans passer par la plaie divine : il leur a donc manqué la qualité du salut.

« Nous en verserons davantage s'écriaient nos soldats dans une folle ivresse d'orgueil, mais nous ne le diviniserons pas », et ils ont présenté leurs poitrines au fer et au feu.

Ces poitrines ont été déchirées; l'Europe a vu s'élever, en chaque contrée, des montagnes de cadavres, où nous inscrivions comme sur un monceau de Babel, notre renommée dans toutes les langues.

Le soir de ces terribles journées, l'Ange de la France descendait sans doute, cherchant parmi tant de morts une vraie

(1) *Sine sanguinis effusione non fit remissio* (Hébr. IX, 22).

victime ; la rencontrait-il? Hélas ! après avoir mendié en vain quelques gouttes aux larges fleuves de sang ouvert à travers l'Europe, il emportait vide vers le ciel le calice du sacrifice.

C'était cependant un sang généreux ! oui, mais il n'était pas consacré.

Aussi, quatre-vingts ans durant, le salut évoqué par tous, n'apparaissait ni dans la défaite, ni dans la victoire, et chaque nouvel effort nous plongeait un peu plus au fond de l'abîme, là ou le nom de Dieu ne brille plus.

C'est à l'heure où tout était ainsi perdu, qu'un foyer qui vivait ardent sous nos misères, a jeté tout à coup son éclat.

« Voici assez de sang inutilement versé, a dit le Seigneur ; j'ai indiqué souvent ce Cœur où est la source de mon amour ; vous n'avez pas voulu en profiter et venir, je descendrai donc vers vous, car j'ai pitié et je vous apporte, malgré vous, ô race incrédule, le trésor que vous ne voulez pas connaître ; j'apporte à vos stériles batailles l'élément nouveau et toujours ancien qui m'a fait choisir le nom de Dieu des armées : l'amour dans les coups de la mort.

On peut affimer que les événements ont parlé ces paroles, que nous ne faisons que sténographier ici.

En 1689, un siècle avant 1789, Jésus avait dit à l'humble fille de saint Augustin, la visitandine de Paray, Marguerite-Marie :

« Fais savoir au *Fils aîné de mon Sacré Cœur* (parlant de Louis XIV) que comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte enfance (1), de même il obtiendra sa naissance à la gloire, par sa consécration à mon

(1) Les pèlerins savent quelle place considérable les *ex-voto* pour obtenir la naissance de Louis XIV occupent dans l'iconographie de tous les sanctuaires consacrés à la Mère de Dieu. Anne d'Autriche voulut se faire représenter, dans l'attitude de la prière quotidienne, auprès de toutes les images vénérées de la Vierge à l'Enfant, et y faire elle-même très-souvent un pèlerinage.

Ce fait historique de la naissance d'un des grands rois de la France, obtenue par la dévotion à la prière des pèlerinages, n'est pas assez relevé dans nos leçons d'histoire.

Louis XIII, de son côté, par un vœu solennel que nous renouvelons à l'Assomption, consacrait la France à la très-sainte Vierge.

Cœur adorable. Mon Cœur veut triompher du sien et, par son entremise, des grands de la terre. Il veut régner dans son palais, ÊTRE PEINT DANS SES ÉTENDARDS ET GRAVÉ DANS SES ARMES, POUR LES RENDRE VICTORIEUSES DE TOUS SES ENNEMIS ET DE TOUS LES ENNEMIS DE LA SAINTE ÉGLISE »

La pétition divine portée à Versailles, fut écoutée, mais ne fut pas enregistrée, à une époque, cependant, où les signes religieux n'étaient point encore bannis des emblèmes de la Patrie.

Ce que la puissance du roi chrétien n'a pas osé, qui l'osera? et comment le SACRÉ-CŒUR s'imprimera-t-il sur nos étendards victorieux?

1789-1793-1794.... 1804, 1814, 1830, 1848, 1852 ne l'ont pas su faire.

Voici 1870, la guerre, le 4 septembre, Sedan, Metz., Garibaldi.... et le drapeau de la France tombé aux mains de Garibaldi se présente meurtri aux portes mêmes de Paray, près du sanctuaire où le Sacré-Cœur a dit : « JE VEUX ÊTRE PEINT SUR CET ÉTENDAD. » — Quelle dérision !

Un pèlerin, s'il en eût existé alors à Paray, voyant ainsi la France et le Christ enveloppés dans une même dérision, n'eût pas manqué de dire : Le salut est proche.

Cependant d'où le salut peut-il sortir et par quels bras Dieu va-t-il rétablir ses intérêts? Où se trouvera encore, au 4 septembre du XIXe siècle, le soldat catholique?

A Rome, il est vrai, quelques hommes réunis en armes sous la bannière pontificale sentaient bouillonner dans leur cœur un sang de chevaliers et de martyrs.

C'est la réserve de Dieu pour nos luttes sociales, avions-nous écrit du régiment quelques années auparavant; ce pressentiment se réaliserait-il?

Il y a là un mystère.

Dieu, voulant se réserver une poignée de braves, commença, afin de confondre la sagesse humaine, par former, longtemps d'avance, une armée bien décriée pour la bravoure dans tous

les pays : *l'armée des soldats du Pape.* Ce type du pauvre soldat était nécessaire au dessein de Dieu, afin qu'il fût bien établi que ses héros n'ont, eux, aucun besoin de l'opinion publique pour être des héros.

Donc, le monde ébranlé attend l'étendard de Dieu, et la seule armée catholique debout, est formée de quelques soldats du Pape.

Implorer un secours du Pape eût paru à coup sûr aux nations une folie complète ; « C'est lui qui a besoin de nous », pensait-on, et cependant on lui enlevait le dernier régiment et le dernier drapeau français.

La petite armée chrétienne de Rome, dont nul ne se souciait, était encore trop puissante pour être employée par Dieu : lorsque son bras veut se manifester, il réduit tout au néant ; elle était petite, elle n'était pas le néant.

Le 19-20 septembre 1870, à l'anniversaire de la trahison de Castelfidardo (1), le seul groupe militaire catholique du monde est balayé par le Piémont ; l'arbre quinze fois séculaire du pouvoir temporel des Papes, est renversé, et le Pontife, comme inspiré en cette circonstance, leur a lui-même et au nom de l'obéissance enlevé les armes.

« Quoi ! Pie IX, vous fermez la seule source du sacrifice encore ouverte sur nos champs de bataille ; » au lieu de dire : « Tombez jusqu'au dernier, et que votre trépas glorieux sauve le monde ou lui soit un linceul, » vous leur avez dit:

« Rendez-vous, je vous l'ordonne. »

Tel Sixte disait au diacre Laurent, qui voulait mourir avec lui : « Ce n'est pas l'heure, mon fils, de plus grandes choses t'attendent. »

Pour raconter le dénouement de l'étonnante histoire, laissons maintenant courir une plume dont nous ne trahirons pas l'anonyme ; nous copions une belle page de la 2e édition de l'album intitulé : *Souvenirs du régiment des zouaves pontifi-*

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, le soldat compagnon chrétien de Lamoricière, Changarnier, rejoint au ciel le héros de Castelfidardo.

caux (1), livre bien plus important à l'histoire des temps modernes que la collection complète du *Journal Officiel.*

V.-DE-P. BAILLY.

Les volontaires de l'Ouest et la bannière du Sacré-Cœur.

Le 27 septembre 1870, la partie française du régiment des zouaves pontificaux débarquait à Toulon et était aussitôt envoyée, sur l'ordre du ministère de la guerre, à Tarascon.

En même temps, M. de Charette était appelé à Tours, et le gouvernement de la Défense nationale entrait en pourparlers avec lui, pour utiliser les cadres et les volontaires qui l'avaient suivi. Sur ces entrefaites, une bannière, brodée par les religieuses de Paray-le-Monial, arriva à Tours entre les mains d'un homme dont les sentiments chrétiens bien connus nous dispensent de citer le nom.

Cette bannière était destinée, après nos premiers revers à être envoyée au général Trochu, et c'est sur les murs de Paris assiégé qu'elle devait être placée comme une invocation du secours d'en haut. L'investissement rapide de la capitale empêcha cet étendard d'arriver à destination, et il fut envoyé à Tours, pour être remis soit à M. Cathelineau, qui venait de faire une proclamation dans laquelle il invoquait la sainte Vierge, soit à un commandant des forces de l'Ouest.

Après douze longs jours d'attente, M. de Charette reçut l'ordre de se rendre chez le ministre de la guerre, qui lui annonça que son brevet était signé; mais on exigeait qu'il changeât le nom de son corps. On le laissa libre de choisir; et il répondit que, quelle que fût la dénomination officielle qu'on lui donnerait, *zouaves pontificaux* ils étaient, et tels ils resteraient.

(1) *Souvenirs du régiment des zouaves pontificaux*, Rome, 1860-1870, —France, 1870-1871, notes et récits réunis par le baron de Charette, lieutenant-colonel des zouaves pontificaux, général commandant les volontaires de l'Ouest; se vend au profit de l'église élevée sur le champ de bataille de Loigny, afin qu'en l'achetant, on fasse nécessairement deux bonnes actions.

Après quelque hésitation, le ministre lui proposa le nom de *volontaires de l'Ouest*, comme réunissant le plus de sympathies, l'élément breton formant la base du régiment. M. de Charette accepta et se rendit tout joyeux chez une de ses parentes pour lui faire part de sa nomination.

A ce nom de *volontaires de l'Ouest,* une personne qui se trouvait présente s'avança et, s'adressant à M. de Charette, lui dit : « Monsieur, les religieuses de Paray-le-Monial ont brodé une bannière du Sacré-Cœur qu'elles m'ont chargé aujourd'hui même de remettre à un des commandants des forces de l'Ouest.

« Votre nomination et le hasard qui m'amène ici en ce moment, sont également providentiels, et c'est à vous que revient de droit le drapeau du Sacré-Cœur. »

L'offre fut acceptée avec joie, et le colonel garda précieusement son drapeau, après lui avoir fait toucher les reliques de saint Martin, mais sans le déployer toutefois devant son régiment.

C'était une bannière blanche sur laquelle étaient brodés en rouge le Sacré-Cœur et l'exergue suivante : *Cœur de Jésus, sauvez la France.* Au revers, on lisait ces paroles : *Saint Martin, patron de la France, priez pour nous.*

La bataille de Cercottes, sous Orléans, donna droit de cité en France aux zouaves pontificaux.

Deux mois après, le régiment était formé et faisait partie du 17ᵉ corps, sous le commandement du général de Sonis, celui qu'on devait bientôt surnommer le *héros de Patay.*

Le 1ᵉʳ décembre, le 17ᵉ corps se rendait de Coulmiers à Saint-Peravy-la-Colombe.

Le commandant des volontaires de l'Ouest se trouvait en tête de la colonne avec le général de Sonis, quand celui-ci lui exprima le regret de ne point avoir quelque insigne religieux plus en vue que celui qu'il avait déjà sur son fanion.

M. de Charette profita de cette circonstance pour lui parler de son drapeau du Sacré-Cœur et lui demander l'autorisation de le déployer devant l'ennemi à la première affaire.

La demande fut aussitôt accordée. « A une condition, dit le général : vous avez trois aumôniers, faites-nous dire une messe demain avant le départ, à trois heures. »

Par l'effet d'un nouveau hasard, le sort désigna comme prêtre officiant l'aumônier dominicain, et le rite de son ordre lui faisant célébrer, ce jour-là, la fête, du Sacré-Cœur ; c'était aussi le premier vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur, comme on le sait.

Le lendemain, à 3 heures du matin, une messe fut dite dans l'église de Saint-Péravy-la-Colombe, pour le général, le commandant des zouaves pontificaux et quelques amis.

C'était le matin de la bataille de Patay.

Des quinze personnes qui assistèrent à la messe, six trouvèrent la mort ce jour-là, et les neuf autres furent blessées.

Entre ceux qui succombèrent, trois portèrent successivement le drapeau.

Ces noms doivent rester gravés dans le cœur de tous ceux qui se sont rangés sous cette bannière. C'étaient MM. de Bouillé, le père et le fils, et M. de Verthamon. C'est à M. de Bouillé père que fut offerte tout d'abord la garde du drapeau. Il s'en excusa avec cette modestie que seul possède le vrai courage et, disons-le, le courage chrétien. « Je suis, dit-il, un ouvrier de la dernière heure, et ce n'est pas à moi que revient cet honneur. » Il y avait là près de lui un autre homme qui a laissé comme une auréole sur sa tombe. M. de Verthamon avait servi à Rome, et deux fois, il avait demandé à M. de Charette de consacrer son régiment au Sacré-Cœur ; c'est à lui que fut confiée la bannière, avec ordre de la déployer au moment où le régiment serait engagé dans la bataille.

Cette heure ne tarda pas à arriver, et bientôt les zouaves, entraînés à la suite de leur commandant et du général de Sonis, commençaient au pas et sans tirer un coup de fusil cette charge mémorable de Loigny, où, sur un espace quinze cents mètres, une chaîne de tirailleurs de plus de sept cents hommes marcha à l'ennemi comme à la parade.

Mentionnons aussi le bataillon des mobiles des Côtes-du-

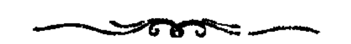
Nord et les deux compagnies de francs-tireurs de Tours et de Blidah.

C'est à ce moment que M. de Verthamon, se plaçant au centre et en avant du bataillon, déploya l'étendard du Sacré-Cœur, sur l'ordre du général de Sonis.

A la vue de cette bannière, un cri de : « Vive Pie IX ! vive la France ! » s'éleva de toutes les poitrines, et pas une tête ne se courba sous la mitraille qui fauchait dans les rangs les plus nobles victimes. M. de Verthamon tombe blessé à mort, et le drapeau s'affaisse un instant ; mais il était aussitôt relevé par M. de Bouillé père, qui ne tarde pas à succomber à son tour. Il tombe et tend en mourant le drapeau à son fils, qui est frappé presque aussitôt près de lui ; d'autres relèvent encore la bannière, entre autres M. de Traversay blessé grièvement. Ce n'est que plus tard qu'elle est sauvée par un sergent, nommé Parmentier, qui la rapporte le soir même au bataillon ou plutôt à ceux qui restaient encore de cette héroïque phalange.

Le régiment de zouaves avait perdu son colonel blessé et fait prisonnier dans la retraite. Le général de Sonis était resté sur le champ de bataille, une jambe fracassée par une balle. MM. de Troussures, de Gastebois et tant d'autres avaient trouvé la mort, cette mort chrétienne qui donne au soldat les palmes du martyre.

Mais, au milieu des regrets et des inquiétudes de ceux qui avaient laissé sur le terrain du combat un chef aimé, un frère ou un ami, une pensée d'espérance se faisait jour dans tous les cœurs. Ce drapeau teint du sang de ses défenseurs, et arraché presque miraculeusement aux mains de l'ennemi, restait comme un gage de sacrifice dans le passé et de triomphe dans l'avenir. »



CHRONIQUE.

Échange de bons procédés. — En France, les *Bulletins officiels* ne daignent pas s'abaisser au procédé de l'échange avec les journaux. Cet usage courtois, établi entre les feuilles de toute couleur, n'a pu encore vaincre la résistance du beton administratif. Les journaux et revues sont donc obligés, pour être au courant des choses officielles, de payer un abonnement ; et réciproquement, pour se tenir au courant de ce que l'on dit, l'administration est condamnée à payer un abonnement aux cent bouches de la presse.

Il serait beaucoup plus simple d'échanger, mais ce ne serait pas assez solennel, et la dignité des ministères perdrait sans doute quelque chose de son prestige dans cet échange de bons procédés.

Abonnement ministériel. — L'administration de la *Revue* reçut donc un jour de son libraire l'avis suivant :

« 1° Envoyer un abonnement d'un an à M. le ministre de l'instruction publique.

« 2° Envoyer un abonnement d'un an à M. le Directeur de *l'Enseignement supérieur*, au ministère de l'Instruction publique. »

Aussitôt, oubliant son calme ordinaire, le pro-gérant s'empressa d'envoyer les deux abonnements demandés, mais bientôt :

Désabonnement subit. — Huit jours après, nouvel avis du libraire : « Suspendre envoi de la *Revue* à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. le Directeur de *l'Enseignement supérieur*. »

Qu'était-il arrivé ? Le numéro paru dans l'intervalle avait-il, en critiquant les mesures du ministère, dépassé les limites au delà desquelles la patience d'un ministre n'est pas tenue de se contenir ? Cette hypothèse avait quelque vraisemblance, et le double congé,

signifié sans ménagement comme sans commentaire, pouvait laisser croire à la rédaction que la violence de ses attaques avait causé tout le mal. Elle n'en avait du reste qu'une contrition très-imparfaite. Cependant quelqu'un lui donna un autre explication mais flatteuse et plus originale.

Mystification. — M. le Ministre de l'Instruction publique, lui dit-on, dans son zèle pour la diffusion des lumières, s'occupe de patronner ses coreligionnaires les protestants ; et pour leur donner un appui efficace il encourage leurs publications. Votre *Revue de l'Enseignement chrétien*, ressemble, au moins par l'étiquette, à la *Revue chrétienne* ; on l'aura prise pour un recueil *évangélique*, et voilà comment, s'est opéré le feu croisé d'ordres, de contre-ordres et de mystifications réciproques.

Est-ce la vraie version ? C'est ce que l'histoire ne dira sans doute jamais ; quoi qu'il en soit vous pouvez croire là-dessus ce que vous voudrez : *In dubiis libertas.*

Un officiel moins rébarbatif. — C'est le *Bollettino ufficiale* de l'Instruction publique en Italie. Celui-ci du moins accepte l'échange avec les journaux, même avec les Revues ultramontaines. Donnons-lui un bon point sur ce sujet, car pour le reste, hélas ! il ressemble prodigieusement au *Bulletin français.* Il est universitaire pour le fond, et germanique quant à la forme ; tant il est vrai que l'Italie, en dehors du Pape, ne se trouvera jamais elle-même. C'est la révolution française qui parle dans ces pages, sous un uniforme allemand.

On y lit les noms des nombreux professeurs qui mangent au râtelier officiel et les *regolamenti*, *ruoli organici*, etc., etc., du ministère. Somme toute, c'est peu intéressant.

Enterrement civil. — Après le règlement des écoles obstétricales et du cours normal de gymnastique, on y lit un rapport à Sa Majesté sur la nécessité d'établir un Institut des Beaux-Arts à Florence et à Rome.

Il est bien vrai que l'expérience des uns ne profite jamais aux autres. Si ces messieurs avaient regardé par-dessus les monts ou par le trou du Mont-Cenis, ils auraient pu voir que les écoles des Beaux-Arts instituées et réglementées par l'État n'ont d'autre résultat que l'abaissement de l'art et l'avortement des artistes.

Mais ce qui est lamentable en France devient grotesque en Italie. Voyez-vous ces messieurs en habit à queue d'hirondelle et en cravate blanche, réglant l'enseignement des Beaux-Arts dans la ville du Dante et de Fra-Angelico, dans la Rome de Léon X et de Raphaël?

Ces nouveaux statuts, dressés par le ministère, où le froc et la Madone ne sont pas admis ressemblent trop à un cortége d'enterrement civil.

Un berceau plein d'avenir. — Le dernier dimanche avant le Carême, pendant que les rares attardés du carnaval essayaient de rappeler quelque chose des joyeuses folies d'autrefois, les enfants d'un patronage de Paris se récréaient pieusement en représentant sur leur petit théâtre le *Grand mystère de Bethléem*. Ce drame simple, naïvement rendu, et chanté sur les airs d'autrefois, a profondément touché l'assistance. Ce n'était point la découverte du nouveau Monde, mais bien celle de l'ancien, un renouveau des âges de foi.

Il s'est élevé bien des objections et des préjugés contre la mise en acte des mystères. Sans remonter jusqu'à Boileau, nous avons entendu dire : mais les rôles de femmes? Comment représenter dignement la sainte Vierge? etc., etc.

Tout cela est très-facile : il suffit d'être simple et d'avoir la foi; deux vertus qui grâces à Dieu n'ont pas encore disparu de ce bas monde.

Il est donc vrai que le dimanche 11 février 1877, anniversaire de la première apparition de la Très-Sainte Vierge à Lourdes, les enfants et les jeunes gens du patronage de saint Pierre de Chaillot, à Paris ont représenté, devant le clergé de la paroisse, des religieux de plusieurs ordres, plusieurs présidents des grandes œuvres catholiques, et devant leurs parents et amis, l'arrivée de la sainte Famille à Bethléem, l'adoration des Bergers, la présentation de Jésus au au Temple, l'arrivée et l'adoration des Mages, la colère d'Hérode et la fuite en Égypte.

Les amateurs du grand art peuvent sourire, hausser les épaules et traiter cela d'enfantillage; la *Revue* se permet de sourire aussi. mais elle sourit comme une mère près d'un berceau.

Sinite parvulos venire ad me. — A Aix en Provence, l'usage chrétien qui met les enfants en honneur le jour des saints Innocents n'a jamais été interrompu.

Nous empruntons à la *Musica sacra* le récit de cette charmante fête :

« A dix heures, les nefs de Saint-Sauveur étaient pleines d'enfants. Pas un coin de l'église qui ne fût occupé. Les grandes portes s'ouvrent, une croix paraît ; ce sont les enfants de chœur en nombreux cortége, quatre enfants de la maîtrise ferment la marche portant, selon l'antique usage, le bourdon et la chape. Toute cette légion, vêtue de pourpre et de dentelles, prend possession du chœur. Les enfants de la maîtrise se placent sur une estrade dressée au milieu du chœur. L'un d'entre eux domine tous les autres devant un petit pupître ; il a en main le bâton du commandement, *c'est le maître de chapelle du jour*. A son signal, l'orgue donne le ton et les chapiers commencent l'*Introït*, le *Kyrie*, le *Trait*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus* et la *Communion* sont ainsi chantés à l'unisson par les enfants de chœur sans mélange de voix d'hommes ; et tout cela est chanté en plain-chant, en vrai plain-chant, avec une précision qui fait honneur au bâton du petit maître de chapelle.

« A la fin de la Messe, Mgr l'Archevêque paraît en chaire et après une courte exhortation, il bénit les enfants suivant la formule du rituel.

« Après cette bénédiction, tandis que l'orgue joue ses plus joyeux noëls, les flots d'enfants sortent de l'église et tous les *petits clercs* accompagnant Mgr l'Archevêque, s'en vont processionnellement par les cloîtres et la place et montent à l'Archevêché, où Monseigneur leur fait une distribution d'images, après quoi le cortége revient à la Maîtrise, toujours en procession. Aux vêpres, les petits chapiers portaient les antiennes. Pas une hésitation dans l'intonation pas une faute dans la psalmodie !

« Mais toute grandeur humaine passe vite, le *Magnificat* arrive ; les enfants le commencent seuls comme les psaumes précédents. Tout à coup l'orgue éclate en harmonie ; c'est le faux-bourdon ordinaire qui se fait entendre, les voix d'hommes, entonnent le verset *Deposuit potentes de sede*. Et de leurs siéges, où ils régnaient depuis l'aube, les petits puissants du jour redescendent et vont reprendre au chœur leurs selettes tandis que les petits chapiers vont à la sacristie déposer leurs chapes. *Sic transit gloria mundi*.

Trois concours ouverts par l'Union des Œuvres ouvrières. — *Concours Doudeauville* : Un prix de cinq cents francs est proposé à

l'auteur du meilleur travail sur la corporation ouvrière : I. Exposé rapide des principes chrétiens sur lesquels s'appuie l'idée de corporation ouvrière, et historique très-concis de la corporation ouvrière dans l'Église; — II. Étant donné, d'une part, l'état actuel de la législation, et, de l'autre, la situation présente de la classe ouvrière, spécialement en France, exposer d'une manière claire et pratique le système que l'on croirait le meilleur pour appliquer les lois générales de la corporation aux différents corps de métiers, étudier l'application de ce système au point de vue des diverses positions dans lesquelles l'ouvrier peut se trouver, c'est-à-dire l'usine, l'atelier et la chambre. — Donner à cette seconde partie l'importance principale du travail demandé.

Concours pour un catalogue de bibliothèque populaire : Un prix de cinq cents francs est proposé à l'auteur du meilleur catalogue de bibliothèque populaire, c'est-à-dire à l'usage des personnes qui appartiennent à la classe ouvrière : hommes, jeunes gens, enfants, femmes et jeunes filles. Les ouvrages doivent être parfaitement sûrs au double point de vue de la foi et des mœurs. Il ne suffit pas qu'ils soient religieux, il faut qu'ils soient purs de tout ce qui sent le libéralisme. Il ne suffit pas qu'ils soient inoffensifs; il faut qu'ils offrent une utilité réelle sous le rapport de l'instruction ou de la morale.

Concours dramatique et lyrique : — 1° Un prix de cinq cents francs est proposé par l'Œuvre de Notre-Dame du Salut à l'auteur de la meilleure tragédie en vers et en prose, sur un sujet biblique, chrétien ou national. Le but de ce concours étant d'obtenir des pièces qui puissent être jouées dans les Œuvres et par les ouvriers, aucune ne pourra être admise si elle n'est pas de nature à être exécutée dans ces conditions. — Le nombres des actes n'est pas déterminé. On peut y introduire des chœurs et des parties chantées Les rôles de femmes sont exclus.

2° Un prix de cinq cents francs est proposé à l'auteur de la meilleure comédie en vers et en prose. Le nombre des actes n'est pas déterminé. On peut les entremêler de couplets. — Le genre trivial est interdit. — Les rôles de femmes sont exclus.

3° Un prix de cent francs est proposé à l'auteur du meilleur chant populaire. Le sujet peut être sérieux ou comique, historique ou simplement moral.

Les manuscrits doivent être adressés au secrétariat de l'Union des Œuvres ouvrières, à Paris, rue de Verneuil, 32, au plus tard le 1er juin 1877.

Bonne nouvelle pour les archéologues. — CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA FRANCE. — M. Anthyme Saint-Paul, met en souscription, à la librairie Hachette, une carte archéologique qui paraîtra à la fin de l'année. Pour figurer sur cette carte, il suffira à un monument d'avoir à peu près le degré d'importance exigé pour obtenir le titre d'historique et d'être antérieur à la fin du seizième siècle. Ce sont les monuments du moyen-âge qui y figureront surtout : on indiquera, outre les monuments principaux qu'il a laissés, les anciens évêchés et l'emplacement des abbayes importantes dont les ruines ont péri ; » les bastides ou villes neuves des douzième, treizième et quatorzième siècle ; la hauteur des tours (donjons, beffrois ou clochers) les plus élevés ; les écoles provinciales d'architecture au second quart du douzième siècle, d'après une théorie exposée dans les *Écoles d'architecture romane au douzième siècle* (brochure extraite de l'*Annuaire de l'archéologie française*).

La carte archéologique de la France sera gravée à trois couleurs. Des teintes plates indiqueront les écoles. L'échelle adoptée permettra de porter en moyenne à cinquante le nombre des localités et à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix le nombre des monuments figurés dans chaque département ; quatre mille renseignements environ peuvent y être consignés.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

PLAN

de la dissertation française donnée dans le dernier numéro.

(Voir ci-dessus, p. 379.)

Les facultés de l'âme sont-elles réellement distinctes de son essence?

1° L'essence d'aucun être créé ne peut exister par elle-même. Or, comme l'opération suit l'être, en d'autres termes, comme un être n'agit que selon ce qu'il est, l'essence d'aucun être créé ne peut devenir *par elle-même* le principe de ses opérations, c'est-à-dire le principe *immédiat*. Elle a donc besoin de se servir de *forces* ou *facultés* pour opérer. L'opération procède alors *immédiatement* de ces forces ou facultés, et *médiatement* de l'essence. Ce qui montre déjà, en ce qui concerne l'âme, que son essence se distingue de ses facultés.

2. L'*acte* et son *principe* appartiennent toujours au même genre : tel principe, tel acte; c'est évident. D'où l'on infère que, si l'essence de l'âme était par elle-même le principe de ses actes, ces actes seraient *essentiels*. Mais la raison prouve et l'expérience montre qu'il ne peut en être ainsi : La raison, parce que là où l'existence n'est pas essentielle, l'opération ne saurait l'être; — l'expérience, puisque les actes, soit sensitifs, soit intellectuels de l'âme n'ont point de permanence, vont et viennent sans cesse, subissent de nombreuses variations, et d'ailleurs ne s'accomplissent pas toujours : des actes aussi variables et fugitifs ne procèdent donc pas immédiatement de l'essence de l'âme humaine, essence immuable et permanente.

S'il en est de la sorte, il n'est pas douteux que l'âme humaine opère au moyen de facultés *qui ne sont pas son essence*.

Autrement dit : Les opérations de l'âme sont *accidentelles*, comme on vient de le voir; il en résulte que les facultés, qui en sont les principes immédiats, sont elles-mêmes *accidentelles*, sinon en ce sens qu'elles peuvent être ou ne pas être, du moins en ce sens qu'elles ne sont pas l'essence de l'âme.

3° Cette distinction, très peu respectée par certains systèmes philosophiques, entre l'essence et les facultés de l'âme, est des plus nécessaires à maintenir et à enseigner. — Pour la nier, il faut dire, en effet, que dans l'âme humaine l'opération est essentielle. Or, si l'opération est essentielle, non moins essentiel est l'être qui opère; et ainsi l'âme existe en vertu de son essence même : ce qui ne peut s'affirmer que de Dieu, en qui seul l'opération et l'existence se confondent avec l'essence. Donc une telle affirmation appliquée à l'âme humaine, et, du reste à toute autre essence créée, n'aboutit à rien moins qu'à faire de l'âme humaine un Dieu : c'est une porte de plus ouverte au panthéisme.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

MATIÈRE.

Senex et tres Adolescentes.

1° Narrabitis breviter fabulam *de Sene et tribus adolescentibus* a Fontanio compositam;

2° Dicetis quas res hoc opusculo Fontanius homines docuerit,

Discours latin.

MATIÈRE.

Probandone an movendo plura orator efficiat dicendum.

Vers latins.

MATIÈRE.

Puer Græcus.

Hac via fuit Turcis : undique ruinæ et luctus.

Chios, vitibus notissima, Chios arbustis mire opaca, Chios, cum arboribus in aqua quasi speculo duplicatis, cum collibus et ædibus, cum virgineis sub vesperem choreis, Chios jacet deserta.

Unus, juxta muros atratos fumo, stat puer, Græcorum de gente. Una ei sedes alba spina, flos, ut ipse, in cœde universa omissus.

Ah! puer, ut abstergantur fletus, ut gaudium et joci rursus micen in vultu, ut resurgat caput flavescens, quid rogas, o puer pulcherrime? Quid est concedendum, ut in humeros reducantur capilli cincinnati qui circa frontem, ut salicis rami, demissi flere videntur?

An cupis lilium illud cæruleum ut oculi tui, quo circumdari puteus Persicus dicitur? An fructum arboris ingentis cujus umbram sonipes summopere nixus vix post centum annos prætercurrat? An vis, ut mihi subrideas, avem silvestrem cujus cantus tibia suavior est, cymbalo clarior? Quid vis? Florem, fructum aut avem miram?

Amice, respondit puer, nitrum et plumbum volo.

Version latine.

TEXTE.

De vera Galliæ gloria.

Mihi memoria vetera repetenti et mentis oculos per antiqua regum nostrorum decora circumferenti, non unde incipere, sed ubi desinere debeam, statuere difficile videtur. Tanta est enim rerum ab eis gestarum magnitudo, tanta copia, ut neque possit quisquam, ne si mentiri quidem velit, majora confingere, neque, vera consectans, omnia tam brevi spatio temporis persequi, sed aut ab ipso multa, aut ipsum a tempore deseri necesse sit. Nam quæ tandem gens in toto orbe terrarum nominari potest, quæ semel susceptam Jesu Christi salvatoris nostri religionem majore constantia puram incorruptamque servaverit? Quæ plures atrocioresve illius hostes aut exstinxerit, aut bellica virtute domitos errorem suum deponere seque ad ecclesiæ societatem recipere coegerit? Quæ Apostolicæ sedi laboranti tam sæpe subvenerit, eamque tyrannorum iniquitate et injuria oppressam non in pristinam modo dignitatem restituerit, sed tam multis ornamentis affecerit, tam firmis præsidiis muniverit? Omnia quæ ab aliis regibus aut gentibus in hoc genere gesta sunt, si unum in locum collocata cum iis, quæ nostri gesserunt, comparentur, et numero eorum et magnitudine obruerentur.

Ant. Mureti *Orat.* XIII *anno MDLXVI. Romæ habita.*

Thème grec.

TEXTE.

Malheur des rois.

Quelque condition qu'on se figure, si l'on assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde; et cependant qu'on s'imagine un roi accompagné de toutes les satisfactions qui peuvent le toucher, s'il est sans divertissement et qu'on le laisse considérer et faire réflexion sur ce qu'il est, cette félicité languissante ne le soutiendra point; il tombera par nécessité dans les vues qui le menacent, des révoltes qui peuvent arriver, et enfin de la mort et des maladies qui sont inévitables : de sorte que, s'il est sans ce qu'on appelle divertissement, le voilà malheureux, et plus malheureux que le moindre de ses sujets qui joue et qui se divertit.

De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement; de là vient que la prison est un supplice si horrible; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. Et c'est enfin le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on essaye sans cesse à les divertir et à leur procurer toutes sortes de plaisirs.

Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi et l'empêchent de penser à lui : car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense.

Pascal, *Pensées.*

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le N° de Décembre, tom. XII, p. 186.)

Description de la main.

Que dirai-je des mains de l'homme, ministres de son intelligence et de sa volonté? L'Ouvrier infiniment habile qui les a faites leur a donné une surface unie, avec une légère courbure intérieure : pour qu'elles puissent bien s'appliquer sur ce que nous voulons saisir, il les a terminées par les doigts, ces articulations où l'on ne saurait dire facilement ce qui l'emporte, la grâce ou l'utilité. Ils forment, en effet, un nombre plein et parfait; et la symétrie avec laquelle ils sont rangés et

gradués, leurs articulations égales, la flexibilité de leurs mouvements, la forme arrondie des ongles, qui, de leur enveloppe concave, abritant et affermissant l'extrémité des doigts, empêche la chair de céder sous la pression des objets qu'ils saisissent, tout cela contribue singulièrement à les embellir. Mais ce qui les rend merveilleusement propres à leurs fonctions, c'est la disposition particulière de l'un d'eux, qui, séparé des autres, prend naissance avec la main même, et, le premier de tous, prend une direction différente. Il va, pour ainsi dire, au-devant des autres, et comme il a seul, ou du moins plus que les autres, le pouvoir de tenir et d'agir, il est en quelque sorte leur chef et leur régulateur : c'est pour cela qu'on lui a donné le nom de pouce ; par sa force et sa puissance il l'emporte (*pollet*) sur les autres. On ne lui voit que deux phalanges, tandis que les autres en ont trois ; mais il en a une troisième qui, pour le coup d'œil, est rattachée à la main par la chair. Si le pouce eût eu, comme les autres doigts, trois phalanges visibles, cette forme disgracieuse et malséante eût enlevé aux mains toute leur beauté.

J. P.

SECONDE.

Version latine.

TEXTE.

Le chant du coq.

Est galli cantus suavis in noctibus; nec solum suavis, sed etiam utilis, qui, quasi bonus cohabitator, et dormientem excitat, et sollicitum admonet, et viantem solatur, processum noctis canora significatione protestans. Hoc canente, latro suas relinquit insidias; hoc ipse lucifer excitatus oritur, cœlumque illuminat; hoc canente, mœstitiam trepidus nauta deponit, omnisque crebro vespertinis flatibus excitata tempestas et procella mitescit; hoc canente, devotus affectus exsilit ad precandum, legendi quoque munus instaurat; hoc postremo canente, ipsa Ecclesiæ petra culpam suam diluit, quam, priusquam gallus cantaret, negando contraxerat. Istius cantu spes omnibus redit, ægris levatur incommodum, minuitur dolor vulnerum, febrium flagrantia mitigatur, revertitur fides lapsis, Jesus titubantes respicit, errantes corrigit. Denique respexit Petrum, et statim error abscessit : pulsa est negatio, secuta confessio. Quod non fortuito accidisse, sed ex sententia

Domini, lectio docet. Sic enim scriptum est, quia dixit Jesus ad Simonem (1) : *Non cantabit gallus, priusquam me ter abneges.* Bene fortis in die Petrus, nocte turbatur; et ante galli cantum labitur, et labitur tertio; ut scias non inconsulta effusione sermonis esse prolapsum, sed mentis quoque nutatione turbatum. Idem tamen post galli cantum fit fortior, et jam dignus quem Christus adspiciat (2) : *Oculi enim Domini super justos.* Agnovit venisse remedium, post quod jam errare non posset : et in virtutem ab errore mutatus, amarissime flevit, ut lacrymis suis deleret errorem.

S. AMBR. *Hexam.*, l. V, c. 24.

TROISIÈME.

Le combat de l'âme.

Le poète chrétien de Saragosse, *Prudence*, qui vécut au IVe siècle de notre ère, a laissé parmi ses nombreuses poésies, un peu rudes, mais pleines d'énergie et de couleur, un poème intitulé *Psychomachia*, *le combat de l'âme*, où, sous une continuelle allégorie, il nous peint la lutte du bien et du mal. C'est le combat que les vices et les vertus, armés de pied en cap, se livrent sur une arène imaginaire.

Le thème sur lequel Prudence s'exerce dans cette œuvre a inspiré un grand nombre de compositions artistiques au moyen-âge; car, pendant toute cette période, le poème dont nous donnons ici un extrait fut étudié, commenté et imité avec enthousiasme.

On nous a demandé souvent de donner plus d'importance dans la *Revue* à l'*Enseignement classique.* C'est pour satisfaire à ce désir que nous donnons aujourd'hui le *Combat de l'orgueil et de l'humilité* (1).

SUPERBIÆ ET HUMILITATIS PUGNA.

Forte per effusas inflata Superbia turmas,
Effreni volitabat equo, quem pelle leonis
Texerat, et validos villis oneraverat armos :
Quo se fulta jubis jactantius illa ferinis
Inferret, tumido despectans agmina fastu.

(1) Matth., XXVI, 34.
(2) PXXXIII, 16.
(3) L'abbé Gorini, dans ses Mélanges littéraires, a donné un autre extrait du même poème; c'est *Le combat de la débauche et de la tempérance.* (Tome II, p. 69.)

Turritum tortis caput accumularat in altum
Crinibus, exstructos augeret ut addita cirros
Congeries, celsumque apicem frons ardua ferret.
Carbasea ex humeris summo collecta coibat
Palla sinu, teretem nectens e pectore nodum.
A cervice fluens tenui velamine limbus
Concipit ingestas textis turgentibus auras.
Nec minus instabili sonipes feritate superbit,
Impatiens madidis frenarier ora lupatis.
« Desidiam pigro rerum meditamine palpent.
« Quidni illos spes palpet iners, quos pulvere in isto
« Tirones Bellona truci non excitat ære,
« Imbellesque animos virtus tepefacta resolvit?
« An tenerum Pietatis opus sudatur in armis?
« Quam pudet, o Mavors, et virtus conscia, talem
« Contra stare aciem, ferroque lacessere nugas,
« Et cum virgineis dextram conferre choreis !
« Justitia est ubi semper egens, et pauper Honestas :
« Arida Sobrietas, albo Jejunia vultu,
« Sanguine vix tenui Pudor interfusus, aperta
« Simplicitas, et ad omne patens sine tegmine vulnus,
« Et prostrata in humum, nec libera judice sese
« Mens humilis, quam degenerem trepidatio prodit.
« Faxo ego, sub pedibus stipularum more teratur
« Invalida ista manus : neque enim perfringere duris
« Dignamur gladiis, algenti et sanguine ferrum
« Imbuere, fragilique viros fœdare triumpho ».
Talia vociferans rapidum calcaribus urget
Cornipedem, laxisque volat temeraria frenis,
Hostem humilem cupiens impulsu umbonis equini
Sternere, dejectamque supercalcare ruinam.
Sed cadit in foveam præceps, quam callida forte
Fraus interciso suffoderat æquore furtim :
Fraus detestandis vitiorum e pestibus una,
Fallendi versuta opifex, quæ præscia belli
Planitiem scrobibus vitiaverat insidiosis,
Hostili de parte latens, ut fossa ruentes
Exciperet cuneos, atque agmina mersa voraret.
Ac ne fallacem puteum deprendere posset
Cauta acies, virgis adopertas texerat oras,
Et superimposito simularat cespite campum.
At regina humilis, quamvis ignara, manebat

Ulteriori loco, nec adhuc ad fraudis opertum
Venerat, aut foveæ calcarat furta malignæ.
Hunc eques illa dolum, dum fertur præpete cursu,
Incidit, et cæcum subito patefecit hiatum :
Prona ruentis equi cervice involvitur, ac sub
Pectoris impressu fracta inter crura roratur.
At Virtus placidi moderaminis, ut levitatem
Prospicit obtritam monstri sub morte jacentis,
Intendit gressum mediocriter, os quoque parce
Hac illuc frendens obvertit terga, negata
Libertate fugæ, pressique tumescit habenis.
Hoc sese ostentans habitu ventosa virago,
Inter utramque aciem supereminet, et phaleratum
Circumflectit equum, vultuque et voce minatur,
Adversum spectans cuneum : quem milite raro,
Et pauperitinis ad bella coegerat armis
Mens humilis : regina quidem, sed egens alieni
Auxilii, proprio nec sat confisa paratu.
Spem sibi collegam conjunxerat, edita cujus
Et suspensa ab humo est Opulentia divite regno.
Ergo humilem postquam malesana Superbia mentem
Vilibus instructam nullo ostentamine telis
Aspicit, in vocem dictis se effundrit amaris :
« Non pudet, o miseri, plebeio milite claros
« Attentare duces, ferroque laccessere gentem.
« Insignem titulis : veteres cui bellica virus
« Divitias peperit, lætos et gramine colles
« Imperio calcare dedit ? Nunc advena nudus
« Nititur antiquos, si fas est, pellere reges.
« En, qui nostra suis in prædam cedere dextris
« Sceptra volunt ! en, qui nostras sulcare novales,
« Arvaque capta manu popularier hospite aratro
« Contendunt ; duros et pellere Marte colonos !
« Nempe, o ridiculum vulgus, notalibus horis
« Totum hominem et calidos a matre amplectimur artus,
« Vimque potestatum per membra recentis alum ini
« Sparginus, et rudibus dominatur in ossibus omnes.
« Quis locus in nostra tunc vobis sede dabatur,
« Congenitis cum regna simul ditionibus æquo
« Robore crescebant ? nati nam luce sub una
« Et domus et domini paribus adolevimus annis.
« Ex quo plasma novum, de consepto paradis ;

« Limite progrediens amplum transfugit in orbem,
« Pellitos que habitus sumpsit venerabilis Adam;
« Nudus adhuc, ni nostra foret præcepta secutus.
« Quisnam iste ignotis nunc hostis surgit aboris
« Importunus, iners infelix, degener, amens :
« Qui sibi tam serum jus vindicat, hactenus exul ?
« Nimirum vacuæ credentur frivola famæ,
« Quæ miseros optare jubet quandoque futuri
« Spem fortasse boni, lenta ut solatia mollem
Erigit, et comi moderatur gaudia vultu.
Cunctanti Spes fida cones succurrit, et offert
Ultorem gladium, laudisque inspirat amorem.
Illa cruentatam correptis crinibus hostem
Protrahit, et faciem læva revocante supinat.
Tunc caput orantis flexa cervice resectum
Eripit, ac madido suspendit colla capillo.
Exstinctum Vitium sancto Spes increpat ore :
« Desine grande loqui : frangit Deus omne superbum,
« Magna cadunt, inflata crepant, tumefacta premuntur.
« Disce supercilium deponere, disce cavere
« Ante pedes foveam, quisquis sublime minaris.
« Pervulgata viget nostri sententia Christi :
« Scandere calsa humiles, et ad ima redire feroces.
« Vidimus horrendum membris animisque Goliam
« Invalida cecidisse manu : puerilis in illum
« Dextera fundali torsit stridore lapillum,
« Trajectamque cavo penetravit vulnere frontem.
« Ille minax, rigidus, jactans, truculentus, amarus,
« Dum tumet indomitum, dum formidabile fervet,
« Dum sese ostentat clypeo, dum territat auras,
« Expertus pueri quid possint ludicra parvi,
« Succubuit teneris bellator turbidus annis.
« Me tunc ille puer virtutis pube secutus,
« Florentes animos sursum in mea regna tetendit,
« Servatur qua certa mihi domus omnipotentis
« Sub pedibus Domini, meque ad sublime vocantem
« Victores cæsa culparum labe capessunt ».
Dixit, et auratis prestringens aera pennis,
In cœlum se virgo rapit : mirantur euntem
Virtutes, tolluntque animos in vota, volentes
Ire simul, ni bella duces terrena retardent.
Confligunt vitiis, seque ad sua præmia servant.

PRUDEN., *Psychom.*, v. 178-309.

QUATRIÈME.

Version latine.

TEXTE.

Ste Paule en Palestine.

Cuncta loca tanto ardore ac studio circumivit, ut, nisi ad reliqua festinaret, a primis non posset abduci. Prostrataque ante Crucem, quasi pendentem Dominum cerneret, adorabat. Ingressa sepulcrum, resurrectionis osculabatur lapidem, quem ab ostio monumenti amoverat Angelus. Et ipsum corporis locum, in quo Dominus jacuerat, quasi sitiens desideratas aquas, fideli ore lambebat. Quid ibi lacrymarum, quantum gemituum, quid doloris effuderit, testis est cuncta Hierosolyma; testis est ipse Dominus, quem rogabat. Unde egrediens ascendit Sion. Ostendebatur illi columna ecclesiæ porticum sustinens, infecta cruore Domini, ad quam vinctus dicitur et flagellatus. Monstrabatur locus, ubi super centum viginti credentium animas Spiritus Sanctus descendisset, ut Joelis vaticinium compleretur. Inde Bethleem ingressa, et in specum Salvatoris introiens, postquam vidit sacrum Virginis diversorium, et stabulum in quo « agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui », me audiente jurabat cernere se oculis fidei infantem pannis involutum, vagientiem in præsepi Dominum, magos adorantes, stellam fulgentem desuper, matrem Virginem, nutricium sedulum, pastores nocte venientes, ut viderent verbum quod factum erat, et jam tum Joannis Evangelistæ principium dedicarent: « In principio erat Verbum, et Verbum caro factum est »; parvulos interfectos, Herodem sævientem, Joseph et Mariam fugientes in Ægyptum; mixtisque gaudio lacrymis loquebatur: « Salve, Bethleem, domus panis, in qua natus est ille panis qui de cœlo descendit; salve, Ephrata, regio uberrima, cujus fertilitas Deus est ».

S. Hieronymi *Epist.* cviii.

CINQUIÈME.

Version latine.

TEXTE.

Peregrinus in Hierosolymis.

Anno millesimo et duodecimo, contigit ut quidam a Burgundiæ partibus, ex Augustidunensi territorio, Lethbaldus nomine, cum cæteris Palæstinam pergens deveniret. Qui, prospectis locis omnium sacerrimis, quum ad illum locum montis Oliveti devenit, ex quo Salvator ad cœlos ascendit, tot cernentibus testibus, projiciens se in crucis modum,

cum lacrymis orabat. Erigens se deinde, palmis ad cœlum extensis, in voces hujusmodi aperiebat mentis desiderium : « Domine Jesu, obsecro tuam potentissimam bonitatem, ut, si hoc anno est mea anima ex hoc corpore migratura, non hinc recedam, sed in conspectu loci tuæ ascensionis fieri contingat ». His peroratis, reversus est cum sociis ad hospitium. Erat autem jam hora prandii. Cæteris vero discumbentibus, conversus ipse ad lectulum, illico obdormiscens, ignoratur quid viderit, protinus dormiens exclamavit : « Gloria tibi, Deus ! Gloria tibi, Deus ! » Socii hæc audientes, monebant illum ut surgens comederet. Qui noluit, sed vertens se in latus aliud, dixit se pati aliquid incommodi. Recubansque usque ad vesperum, convocatis sui itineris sociis, vivificæ Eucharistiæ requirens accepit viaticum, illisque dulciter salutatis, emisit spiritum. Iste procul dubio liber a vanitate, ob quam multi proficiscuntur, ut solummodo mirabiles habeantur, de Hierosolymitano itinere fideliter petivit patriam ; quod et accepit. Cujus socii revertentes nobis ea quæ diximus retulerunt, positis tunc apud Besue monasterium. ROD. GLAB. *Histor.* IV, 6.

QUESTIONS HISTORIQUES.

A propos de la question historique posée dans notre dernier numéro (Voir ci-dessus, page 384), voici la lettre que nous avons reçue d'un de nos jeunes lecteurs, qui se prépare au baccalauréat (2e partie).

Monsieur le Rédacteur,

Ne pouvant par moi-même résoudre la question que vous avez posée, et désireux d'être fixé sur un point d'histoire de la philosophie sur lequel je puis être appelé à répondre dans mon prochain examen, je me suis adressé à un vieux bibliophile aussi complaisant qu'érudit, un de ces bibliothécaires qui sont la providence visible des ignorants et des débutants comme moi. Après avoir longtemps fouillé les casiers de sa mémoire et consulté les fiches de ses catalogues, il a mis à ma disposition un volume de la collection d'un journal littéraire remontant à l'année 1866, dans un numéro duquel il m'a fait lire l'article suivant, que je me suis empressé de transcrire à mon usage et à votre intention. Je vous l'envoie en communication. Vous y verrez comme la vénérable Académie des Sciences morales et politiques y est agréablement persiflée.

Un Candidat au baccalauréat (2e partie).

« *Une découverte de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — Il y a aujourd'hui, de par le monde savant, un certain nombre d'hommes voués au culte de la philosophie et de l'antiquité qui se trouvent dans un embarras vraiment cruel.

« Il s'apprêtent à concourir pour le prix Cousin, proposé par l'Académie des Sciences morales et politiques; et, dans le programme, ils s'arrêtent avec stupeur devant le paragraphe VIII, ainsi conçu : « Des causes du procès de Socrate. Accusation portée contre lui. *Sentence de l'Aréopage, telle qu'elle nous a été conservée* ».

« Jusqu'à présent ils avaient vécu dans la tranquille conviction que Socrate avait été jugé par les Héliastes (le jury) d'Athènes, et que la sentence avait été prononcée, non point par l'Aréopage, mais par une dicastérie. Ils croyaient même savoir que, depuis la réforme de Périclès, antérieure de cinquante ans au procès de Socrate, l'Aréopage n'était plus appelé à juger que le crime d'homicide.

« Ainsi l'histoire affirmait d'une part, et la législation confirmait de l'autre, un fait en opposition flagrante avec la question posée aujourd'hui par l'Académie et par M. Cousin lui-même.

« Mais la législation, l'histoire, la politique forment précisément la spécialité de cette Académie; de plus, M. Cousin a vécu dans l'intimité de Platon, il a été son collaborateur; il doit donc savoir les choses de première main, pour ainsi dire.

« Comment oser, devant ces autorités, venir dire : L'Aréopage n'ayant jamais jugé Socrate, il nous serait infiniment difficile d'apprécier *sa sentence telle qu'elle ne nous a pas été conservée?*

« Outre que, lorqu'on prend la peine de concourir pour un prix, il serait quelque peu maladroit d'indisposer les juges en leur faisant des objections humiliantes, il faut reconnaître que, lorsque M. Cousin et l'Académie des Sciences morales et politiques ont prononcé, l'hésitation est permise. L'histoire a beau dire, elle n'est pas d'accord avec M. Cousin; tant pis pour elle! *magister dixit.*

« Pourtant des perplexités subsistent. Comment terminer ce douloureux conflit?

« Quoi qu'il en soit, voilà un fait historique qui s'enveloppe de ténèbres. Tel est le fruit des travaux de l'Académie.

« Vous verrez que la meilleure solution sera de déclarer que, vu l'état actuel de la science, il n'est pas prouvé que Socrate ait jamais été jugé et condamné. Peut-être découvrira-t-on, un de ces jours, qu'il n'a jamais existé. Dans la voie où l'Académie s'est engagée, qui peut prévoir où elle s'arrêtera? »

IMPRIMATUR :
Nemausi, die 1ª martii 1877.
E. D'ALZON, *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, impirmeur de l'Archevêché.